



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, CONSERVATION DE LA NATURE ET TOURISME
DIRECTION DE DEVELOPPEMENT DURABLE
COORDINATION NATIONALE REDD

**PLAN INTEGRE DE COMMUNICATION POUR LA
PROMOTION DE LA REDD+ EN RDC**

2013 - 2017



Table des matières

Table des matières	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
PREFACE	iv
1. INTRODUCTION.....	1
2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	1
3. METHODOLOGIE D'APPROCHE.....	3
4. EVOLUTION ET FONDEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION DANS LE PROCESSUS DE PREPARATION DU PROCESSUS REDD EN RDC.....	4
5. CHOIX DE L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET DE COMPORTEMENT	5
6. STRATEGIES DE COMMUNICATION.....	6
6.1. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)	6
6.2. La communication Institutionnelle/Marketing Social.....	7
6.3. La communication pour le changement de comportement	7
6.4. Le plaidoyer social	8
6.5. La mobilisation sociale	8
6.6. Renforcement des capacités, motivation des acteurs et empowerment communautaire.....	9
7. OBJECTIFS.....	9
7.1. Objectif général.....	9
7.2. Objectifs spécifiques	9
8. PLAN INTEGRE DE COMMUNICATION 2013 - 2017.....	10
Matrice 1 : Identification et analyse des problèmes comportementaux.....	11
Matrice 2 : Identification et analyse des comportements à promouvoir en rapport avec les problèmes comportementaux par domaine d'intervention.....	24
Matrice 3 : Identification et d'élaboration des messages clés par rapport aux pratiques clés et les audiences ciblées.....	41
Matrice 4 : Analyse des audiences, et obstacles par rapport à l'atteinte des objectifs de la REDD	51
Matrice 5: Analyse des canaux et Identification des actions par rapport aux stratégies de communication	54
Matrice 6 : Cadre logique d'intervention pour la mise en œuvre du plan intégré de communication	56
Matrice 7 : Les activités réparties selon les niveaux d'intervention	65
Matrice 8: Budget pour les activités du plan intégré de communication	70
9. BIBLIOGRAPHIE.....	80
10. ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION DU PLAN INTEGRE DE COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DE LA REDD ET DU PIF	81
11. ANNEXE 2. COMMISSION TECHNIQUE	82

SIGLES ET ABREVIATIONS

CARPE	: Programme Régional d'Afrique Centrale pour l'Environnement
CCSC	: Communication pour le Changement Social et de Comportement
CL	: Communauté Locale
CN-	:
REDD	: Coordination Nationale - REDD
DDD	: Direction de Développement Durable
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCP	: Fonds de Partenariat pour le Carbone (Banque Mondiale)
GTC	: Groupe Technique de Coordination
GTCR	: Groupe Thématique de Climat REDD
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IEC	: Information, Education et Communication
INCEF	:
IOV	: Indicateur Objectivement Vérifiable
MECNT	: Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme
MINESU	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire
NORAD	: Agence Norvégienne pour la Coopération et le Développement international
NTIC	: Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PA	: Peuple Autochtone
PIC	: Plan Intégré de Communication
PIF	: Programme d'investissement pour les forêts
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RDC	: République Démocratique du Congo
REDD	: Réduction des effets liés à la déforestation et à la dégradation des forêts
TEP	: Tribune d'Expression Populaire
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UN-	:
REDD	: Programme des Nations Unies pour la Réduction des effets liés à la déforestation et à la dégradation des forêts
USAID	: Agence Américaine de Développement internationale
WWF	: Fonds Mondial pour la Nature

PREFACE

La République Démocratique du Congo (RDC), avec une superficie forestière estimée à un peu plus de 155 millions d'hectares, détient le deuxième plus grand massif forestier tropical au monde. Consciente de cette importante richesse et du rôle qu'elle occupe dans le développement socio-économique de sa population, mais aussi dans la lutte contre les changements climatiques, la RDC a voulu démontrer son engagement à assurer une gestion durable et responsable de son patrimoine forestier par des réalisations concrètes.

C'est ainsi qu'à ce jour, plusieurs documents clés, dont le « Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté » et l'Agenda prioritaire des réformes du secteur forestier » et que plusieurs actions se sont concrétisées : l'adoption du Code forestier en 2002, l'abrogation la même année de 163 titres représentant 25,5 millions d'hectares pour non-respect des obligations d'un moratoire sur l'octroi de nouvelles concessions forestières jusqu'à la conversion des anciens titres forestiers, suivi de la revue légale de ceux-ci qui a abouti à la non-convertibilité d'un peu plus de 12 millions d'hectares. Cette revue permettra la conversion finale des anciens titres forestiers jugés convertibles par la signature des contrats y incluant le cahier de charges, de même que plusieurs autres actions de réformes et de renforcement institutionnels.

Par ailleurs, depuis 2009, la RDC à travers le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, s'est engagée dans la mise en œuvre de l'Approche REDD comme mécanisme visant à promouvoir le développement durable et la lutte contre la pauvreté. Et, pour bien mettre en action et assurer une coordination technique et stratégique de l'approche, sous la supervision de la Direction de Développement Durable, il a été créé la coordination nationale REDD+, (CN –REDD) comme mécanisme technique chargé de la mise en œuvre et le suivi des actions visant la promotion de la REDD au pays.

Tel qu'il a été prévu dans le R-PP, la composante information, éducation et communication devra servir d'un support d'appui transversal pour le développement des interventions de communication et participation. Et pour lui permettre de jouer véritablement son rôle d'animateur et de mobilisateur sur la REDD, la CN –REDD devra développer les actions d'information, éducation et communication afin de sensibilisation et informer les populations congolaises, les autorités publiques, les chefs traditionnels, les leaders d'opinion, les promoteurs des projets REDD et les populations autochtones en vue de les amener à connaître, comprendre et participer à la promotion de la REDD dans notre pays.

Afin de mobiliser toutes les parties prenantes et de faire la promotion efficace et efficiente de l'approche REDD, les actions, les messages clés, les pratiques favorables et les supports efficaces et adaptés ont été planifiés ; visant ainsi une meilleure information, éducation et communication pour le changement social et des comportements.

La CN-REDD vient d'élaborer et mettre en place un cadre stratégique d'opérationnalisation des activités de promotion de la REDD, qu'est le ***Plan Intégré de Communication REDD+ en RDC***. Ce Plan intégré de communication est un outil capital et important susceptible d'impulser une nouvelle dynamique d'action visant doublement l'appropriation, l'implication, le changement des comportements et des normes sociales et enfin la participation communautaire et l'engagement des leaders et décideurs à soutenir et promouvoir la REDD dans la perspective d'un Développement Durable et d'une Economie Verte.

C'est dans ce contexte que la Cellule IEC/Communication de la Coordination Nationale de la REDD vient de doter le pays d'un outil d'Information, d'Education et de Communication pour assurer une bonne vulgarisation, connaissance, compréhension, promotion, transfert des capacités, la mobilisation communautaire dans le processus de préparation et de mise en œuvre de la REDD auprès de toutes les parties prenantes.

Aussi voulais-je féliciter et remercier tous ceux qui ont contribué à la production de ce plan, dont notamment les auteurs du présent rapport, les Cadres de la CN-REDD, du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, les ONG INTERNATIONALES, du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, du Ministère de la Communication et des Medias, du secteur privé et de la société civile environnementale congolaise.

Je me dois enfin de remercier les organismes donateurs internationaux d'appuis techniques et financiers et plus particulièrement la Banque Mondiale, l'UN-REDD, le Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), WWF/NORAD et INCEF qui ont assuré le soutien pour le financement et l'appui technique et pédagogique à la production de ce document important pour le pays.

Bavon N'SAMPUTU ELIMA

**Ministre de l'Environnement,
Conservation de la Nature et Tourisme.**

1. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo (RDC) confirme depuis maintenant 3 ans son engagement dans la mise en œuvre des mécanismes REDD+ au niveau national. §Pour y arriver, une phase de préparation à la REDD+ est en cours de finalisation tel décrit dans le R-PP afin de permettre au pays de se lancer sur la voie de la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts et contribuer ainsi à la lutte globale contre le changement climatique.

De nombreux chantiers sont en cours pour finaliser la préparation, l'adoption et la mise en place par un processus participatif de la stratégie nationale REDD+. Dans ce contexte, l'un des chantiers de R-PP est la composante Information, Education et Communication qui a comme fonction la réalisation des interventions visant à promouvoir les activités de communication pour le changement de comportement, la mobilisation et la participation communautaire pour l'appropriation et la promotion de la REDD.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus REDD, la RDC s'est engagée à travers le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), en partenariat avec UN-REDD (PNUE, FAO, PNUD), la Banque mondiale et les Organisations de la société civile à mettre en place une stratégie nationale de préparation pour la promotion de la REDD+.

Cependant, le processus de préparation du pays à la REDD+ a démarré depuis 2009 et dans son évolution, il y a lieu de signaler que l'une des composantes essentielles de la mise en œuvre est l'information, l'éducation et la communication (IEC) qui devra faciliter la mobilisation communautaire, la sensibilisation pour le changement social et de comportement des populations, la visibilité des actions menées dans le pays, la mobilisation sociale pour la création des alliances et des synergies communautaires, le plaidoyer pour influencer les leaders et les décideurs à soutenir la REDD+ en RDC.

Dans ce contexte, la composante IEC étant l'une des stratégies efficaces et durables qu'il faut développer pour promouvoir la mise en œuvre effective de la REDD+, Il a été observé que dans le pays très peu d'action sont réalisées en matière de communication et de mobilisation sociale pour informer et sensibiliser les communautés, les décideurs, les leaders d'opinion et les différents niveaux de la population Congolaise.

De ce qui précède, il a été décidé de mettre en place une cellule nationale chargée de la mise en place des activités de communication et de mobilisation à travers les interventions visant à informer, éduquer et sensibiliser les communautés locales,

peuples autochtones, les exploitants forestiers, les décideurs politiques, les acteurs sociaux et les leaders d'opinions, afin de faire adhérer et participer les populations Congolaises sur le processus, les avantages et les enjeux que couvrent la REDD+ et le PIF comme facteurs clés de promotion de la lutte contre la pauvreté et la recherche des voix et moyens pour le développement durable.

Par ailleurs, il est à faire observer que depuis le début du processus REDD en 2009 en RDC, certaines actions d'information, de sensibilisation, d'éducation et communication ont été réalisées par la CN-REDD et les organisations de la société civile, mais se limitant au niveau stratégique pour les intellectuels dans un cadre conceptuel.

Il est utile de faire remarquer que si on veut réussir la réalisation effective de la REDD et du PIF, nous devons mener les actions en amont et en aval en termes de communication pour l'information, l'éducation et la participation de toutes les parties prenantes.

Le concept REDD et le PIF et ses apparentés ne sont pas traduits en langues par manque des messages clés, les supports adaptés et les techniques appropriées de communication sociale.

Cependant, plusieurs outils normatifs et techniques sont produits mais sans une seule stratégie de coordination, de visibilité et de vulgarisation afin d'assurer leurs socialisation et d'impulser l'appropriation et l'engagement communautaire pour la réussite totale du processus REDD et le PIF comme programme axé sur le développement durable et la lutte contre la pauvreté. Ceci s'explique par le manque d'un plan national intégré de communication en matière de la REDD et le PIF.

Par ailleurs, nous signalons que :

- les différentes livraisons du R-PP faisant mention de la dimension IEC ;
- l'atelier PIF sur la mobilisation et concertation du secteur privé dans l'agroforesterie qui a eu lieu du 26 juin au 2 Juillet 2012 ;
- l'atelier de lancement de la stratégie 2020 sur l'intégration des programmes sur la gestion des ressources naturelles renouvelables dans l'enseignement supérieur et universitaire entre le MECNT et le MINESU ;
- l'atelier de la société civile sur l'élaboration de la Note concept des messages clés au CEPAS ont fait mention de l'exigence criante pour produire un plan pays de communication ;
- le Rapport préliminaire de l'évaluation à Mi-parcours du processus REDD en RDC ;
- le Forum national de la jeunesse congolaise sur le forum RIO+20 et l'intégration de la jeunesse dans le processus REDD du 1 au 2 juin 2012 ;

- l'atelier sur l'Homologation des projets REDD+ du 4 au 8 juin par la MECNT/DDD/CN-REDD ;
- les différentes consultations tenues avec les directions du MECNT ayant les liens avec la REDD/PIF ;
- les différents vœux et avis de divers bailleurs de fonds et partenaires d'appuis techniques et financiers,

Tous ont formulé comme une des principales recommandations, celle exigeant la production d'un plan intégré de communication pour le pays.

C'est juste pour répondre aux attentes des uns et des autres que la CN-REDD et les différentes parties prenantes engagées dans la mise en œuvre du processus REDD et PIF, sous l'autorité du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, ont décidé de produire le présent plan intégré de communication qui devra répondre aux besoins ressentis d'information, d'éducation et de communication du pays en matière de promotion de l'approche REDD et PIF.

3. METHODOLOGIE D'APPROCHE

Pour l'élaboration de ce plan intégré de communication, l'approche méthodologique adoptée (**approche combinée de Green et C-change**) et était interactive, inclusive et participative. Elle s'est articulée autour des étapes suivantes :

- Première étape , il a été question de : (i) la présentation des exposés théoriques explicatifs, de clarification, d'orientation et de compréhension sur les concepts de base de la REDD/PIF et de leurs différents domaines d'application ; (ii) la facilitation de la bonne compréhension des concepts clés de la REDD/PIF ; (iii) le renforcement des capacités des experts participants sur les techniques et approche de communication pour le changement social et de comportement ; en vue de permettre de bien comprendre les enjeux et les défis auxquels ils sont soumis, pour l'élaboration des messages, la définition des pratiques clés et la définition des actions essentielles de communication en faveur de la REDD/PIF
- Deuxième étape, il s'est agi de (i) de l'analyse des facteurs déterminants et des comportements à changer par rapport à chaque catégorie d'audience cible, selon les domaines, les pratiques et les actions à promouvoir pour la REDD/PIF à différents niveaux d'intervention.
- Troisième étape : Il était question de définir les stratégies de communication à utiliser pour la promotion de la REDD/PIF en fonction des audiences cibles, les actions à mener et les pratiques clés à promouvoir. ;

- Quatrième étape : Elle a permis de définir les comportements à promouvoir, les pratiques favorables, les concepts des messages, les audiences cibles et le soutien à l'action souhaitée pour le changement par stratégie de communication visée
- Cinquième étape : Le travail consistait à (i) la planification et à l'élaboration des messages clés par domaine, audience cible, par pratique clé à promouvoir, par stratégie de communication. (ii) la définition claire des supports et canaux de communication appropriés pour la diffusion des messages selon la stratégie de communication visée. Cette étape a permis également de lancer une phase pilote de consultation et de pré-test pour l'adaptation et la compréhension des messages et supports auprès d'un échantillon des populations selon les catégories ciblées.
- Enfin, dans la sixième étape il a été question de (i) la planification des principales activités de mise en œuvre du plan intégré de communication, (ii) la répartition des activités de mise en œuvre par niveau et responsabilité d'intervention et (iii) l'élaboration du budget indicatif y relatif.

Il est à noter que tout ce processus a été mis en œuvre à travers les différentes matrices reprises dans les pages qui suivent.

4. EVOLUTION ET FONDEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION DANS LE PROCESSUS DE PREPARATION DU PROCESSUS REDD EN RDC.

Le présent plan intégré de communication s'appuie sur des efforts considérables qui ont été fournis dans ce domaine, aussi bien par la CN-REDD que par d'autres intervenants du secteur. Toutefois, il y a lieu de signaler l'inadéquation et les insuffisances majeures observées par l'absence d'une approche de communication mobilisatrice, conscientisante, informative, éducative, responsabilisante et interactive pouvant impulser un engagement et une implication nationale dans le contexte de changement social et de comportement à promouvoir pour la matérialisation du processus REDD en RDC.

L'évolution et le fondement de la mise en œuvre des activités IEC ont été caractérisés par les principaux repères ci-après :

- Les ateliers et les réunions de lancement du processus REDD en janvier 2009 dans le cadre de la mission exploratoire conjointe UN-REDD, Banque Mondiale.
- Les ateliers et les réunions d'information et sensibilisation des parties prenantes dans les 5 provinces ont été réalisées et au niveau national à partir de KINSHASA.

- Réunion de haut niveau organisée sous le haut patronage du Président de la République en 2011.
- Des structures de participation au niveau stratégique ont été mises en place par le décret du premier Ministre, à savoir le comité interministériel, le comité national et la coordination nationale de la REDD, dans la quelle figure la composante IEC.
- Les ateliers et de réunions de sensibilisation et de consultation conduits par les organisations de la société civile environnementale (GTCR) dans les provinces et certains territoires. Tous ces ateliers ont été organisés en faveurs des ONGs locales, les communautés locales et peuples autochtones.
- Mise en place des coordinations thématiques REDD(GTC) composées des différentes parties prenantes comme mécanisme de consultation de collecte des informations et de dissémination des informations relatives à la construction de la stratégie nationale REDD.
- Les activités diverses ont été réalisées notamment : les émissions radios et télévisions, les articles de presse, les séances de sensibilisation et les causeries éducatives ciblées, les bulletins d'information pour la vulgarisation et l'expérimentation de quelques supports audiovisuels (CD, DVD, Casette) par les organisations de la société civile, les ONGs Internationales, la CN-REDD dans certaines provinces et territoires.
- Un noyau des communicateurs et animateurs environnementaux des médias a été impulsés pour la diffusion des informations sur la REDD.
- L'organisation des deux éditions de l'Université d'été Internationale REDD qui a permis de former sous forme de sensibilisation informative et mobilisatrice les différents acteurs, opérateurs et promoteurs du processus REDD.

5. CHOIX DE L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET DE COMPORTEMENT

En vue d'atteindre les objectifs et réaliser les résultats attendus par la CN -REDD dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan intégré de communication pour les cinq ans à venir, l'approche proposée exige une communication efficace, inclusive, participative et interactive tant au niveau national, provincial que territorial. Elle devra viser à la fois les individus, les populations autochtones, les communautés locales, les décideurs politiques, les leaders d'opinion et les porteurs des projets REDD par une approche ciblée.

A cet effet , ce plan intégré de communication de la CN –REDD recoure à l'approche de communication basée sur le changement social et de comportement qui consiste à mener les interventions de communication soutenues et guidées par les stratégies de

communication correctement planifiées , adéquates et adaptées au contexte local et spécifique à chaque audience cible visée.

L'avantage de cette approche est qu'elle aborde les problèmes en fonction des domaines d'intervention, des comportements à changer, des facteurs prédisposants, renforçants, favorisant et les petites actions faisables pour le changement en rapport avec les audiences cibles.

Elle est une méthode plus participative, responsabilisante et inclusive qui a fait ses preuves d'efficacité dans d'autres contextes d'élaboration de plans intégrés de communication. Elle s'applique dans une variété de domaines d'intervention associant à la fois :

- la diffusion des messages,
- les échanges d'information,
- les partages de connaissances, et d'expériences,
- les opportunités de dialogue interactif,
- l'apprentissage de savoirs et pratiques et l'élaboration d'un consensus afin d'obtenir le changement comportemental et des pratiques souhaités.

6. STRATEGIES DE COMMUNICATION

Les stratégies à utiliser pour la mise en œuvre de ce plan intégré de communication sont les suivantes :

6.1. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

A l'aube du troisième millénaire, il est plus qu'utile de se servir de l'outil de mondialisation par excellence que sont le WEB et la téléphonie.

Cet axe comprendra deux volets dont :

1- Le web qui comprendra :

- La rubrique infos : qui rend un résumé illustré de chaque activité réalisée sur terrain, missions et événements réalisés par la CN –REDD et ses partenaires,
- La rubrique documents: Permet de publier et d'archiver les documents relatifs au travail de la CN –REDD et de ses partenaires
- Newsletter : permettant aux internautes qui s'inscrivent sur le site web www.CN-REDD.CD de recevoir par e-mail des notifications lorsque des infos, des offres d'emploi ou des documents sont publiés sur ledit site.
- Le Forum : permettant aux agents de la CN-REDD, aux partenaires et aux internautes sympathisants d'insérer des articles et expériences sur les matières traitées par la CN-REDD et d'y réagir en donnant des avis.

- Placer les données d'archives de la CN-REDD et ses partenaires ; Rapports d'activités, Résumés des projets, Cartes sur les réalisations et le rayon d'action, et autres informations nécessaires à placer dans le site web (informations et données à produire et à placer sous forme de documentaire vidéo et documentaire scriptovisuels).

2- La Téléphonie

Les fonctionnalités ci-après seront mise en œuvre :

- Sms ;
- Appel ciblé ;
- Ligne verte ;
- Plate forme ;
- Flash info ;
- Générique.

6.2. La communication Institutionnelle/Marketing Social

Elle consistera à mener les actions de communication visant la visibilité et le marketing institutionnel. Il s'agit de reproduire le prospectus informatif et les posters divers sur l'organisation, le fonctionnement et les activités réalisées par le MECNT à travers, la CN-REDD et ses partenaires pour le public en général.

Cette communication devra permettre en plus de faire connaître la vie institutionnelle et les besoins du MECNT à travers, la CN-REDD et ses partenaires en lien avec la REDD.

La connexion de liens et la publication des articles sur les réalisations et les expériences de la REDD+ à travers par exemple les sites web des partenaires stratégiques

Il sied en outre de mettre en place le TOP-RESEAU MEDIA et de produire les publipreportages, les génériques, les spots, les slogans, les illustrations d'images, l'achat des espaces médiatiques sur les chaînes locales, provinciales et nationales de radio télévision.

6.3. La communication pour le changement de comportement

Elle est basée sur les actions de conscientisation, de sensibilisation et d'information des diverses catégories des populations locales, la diffusion et la transmission des messages éducatifs visant à changer les comportements, à s'approprier et à participer aux actions de promotion de la REDD.

Elle concerne la promotion et la vulgarisation des informations et des pratiques essentielles visant l'utilisation des services offerts auprès des communautés.

Cette forme de communication utilise l'approche de communication pour le changement social et de comportement (CCSC) en orientant les actions des audiences ciblée, en fonction du changement souhaité. Elle comprend les composantes suivantes :

- La communication interpersonnelle ou de proximité qui vise les individus, les ménages, les groupes de personnes spécifiques ou homogènes, les communautés identifiées selon les problèmes et les besoins ciblés utilisant les supports tels que boîte à image, cartes conseils, dépliants, radios clubs, vidéo forum, affiches messages conseils, clubs d'écoute, focus group, visites à domicile, le mouvement des Relais communautaires. et autres.
- La communication de masse qui vise l'utilisation des médias comme la radio, la télévision, les journaux écrits, les dépliants messages, les panneaux messages, les théâtres/sketchs, les films et la chanson/concert, la sensibilisation dans les lieux publics ouverts tels que les points chauds, parkings, ronds points, aéroports, stades et marchés,
- Le TOP-réseau Medias mis en place sera mis à profit comme interface et mécanisme catalyseur visant la diffusion des messages.
- La campagne d'affichage publique avec les affiches, les panneaux routiers, les messages muraux, les tableaux messages, les calicots et autres supports de mobilisation.

6.4. Le plaidoyer social

Le plaidoyer social consistera à développer les actions de communication qui visent à faire connaître et faire soutenir les actions menées par le MECNT à travers, la CN-REDD et ses partenaires auprès des leaders d'opinion des décideurs et de ses partenaires au développement afin d'obtenir leurs engagements et leurs appuis aux différentes actions de mise en œuvre du processus REDD+/PIF.

Dans le plaidoyer social, la mise en place de groupe de lobbying, des stewardships et les Task forces sera un moyen efficace pour influencer et obtenir les décisions favorables à la réalisation des actions REDD/PIF.

6.5. La mobilisation sociale

Elle consistera à la création des alliances et des réseaux entre les leaders des groupes, les confessions religieuses, les organisations communautaires, les ONGD et les organisations de la société civile pour atteindre leurs audiences respectives.

Cette stratégie est porteuse d'impulsions favorisant la mobilisation communautaire, l'engagement populaire et stimule ainsi les partenariats et la participation communautaire. De ce fait, elle mettra à profit les expériences réussies pour inciter les partenariats actifs et constructifs dans la mise en œuvre des interventions de communication pour la Promotion de la REDD en RDC.

6.6. Renforcement des capacités, motivation des acteurs et empowerment communautaire

Cette stratégie est proposée pour permettre la mise en place des actions de formation pour le transfert des compétences et le renforcement de capacités des acteurs d'une part, et d'autre part, la promotion de mécanismes de participation communautaire par le développement des capacités d'autonomisation et de responsabilisation des parties prenantes à s'approprier des actions développées dans le cadre de la REDD/PIF.

Elle vise en outre la libération de l'expression des communautés locales, spécifiquement les populations autochtones, et les organisations à assise communautaires à s'impliquer et à participer activement en tant qu'acteurs et bénéficiaires des actions de promotion de la REDD à tous les niveaux. Il s'agit de susciter des mécanismes locaux de participation communautaire, de surveillance et protection locales des activités de promotion de la REDD.

Les moyens à utiliser pour stimuler le renforcement de capacité, la motivation des acteurs et l'empowerment communautaire sont :

- Formations des acteurs locaux,
- Appui logistique et technique aux organisations à assise communautaire,
- Appui et accompagnement des initiatives communautaires,
- Développement des capacités d'expression populaire des communautés locales et des peuples autochtones,
- Structuration des programmes d'action et intervention à assise communautaire,
- Vulgarisation, communication, information, sensibilisation et conscientisation.

7. OBJECTIFS

7.1. Objectif général

Contribuer à la promotion des pratiques clés et des actions essentielles, visant la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, par des activités de communication pour le changement social et des comportements en vue de promouvoir le développement durable.

7.2. Objectifs spécifiques

Ce plan intégré de communication vise d'ici 5 ans :

- Au moins 80% des parties prenantes sont informées, éduquées et sensibilisées sur le mécanisme REDD/PIF et ses domaines d'intervention comme approche de développement durable.

- Au moins 80% des parties prenantes sont mobilisées et organisées pour participer activement au processus de mise œuvre des activités de la REDD/PIF.
- Au moins 80% des autorités publiques, les leaders communautaires et institutionnels sont informés et sensibilisés pour le soutien et leur participation au processus de mise en œuvre des activités de la REDD/PIF.
- Au moins 80% des parties prenantes sont renforcées techniquement et logistiquement pour participer aux activités de mise en œuvre de la REDD.

8. PLAN INTEGRE DE COMMUNICATION 2013 - 2017

Le plan intégré de communication est bâti sur une série de matrices type de plan de communication en différentes parties. Ces matrices traitent sous un angle très opérationnel toutes les grandes problématiques et thématiques auxquelles sont confronté le secteur de l'environnement en général et le processus REDD+/PIF en particulier.

Au total huit matrices détaillées sont reprises ci-dessous :

- Matrice 1 : Identification et analyse des problèmes comportementaux.
- Matrice 2 : Identification et analyse des comportements à promouvoir en rapport avec les problèmes comportementaux par domaine d'intervention.
- Matrice 3 : Identification et d'élaboration des messages clés par rapport aux pratiques clés et les audiences ciblées.
- Matrice 4 : Analyse des audiences, et obstacles par rapport à l'atteinte des objectifs de la REDD.
- Matrice 5 : Analyse des canaux et Identification des actions par rapport aux stratégies de communication.
- Matrice 6 : Cadre logique d'intervention pour la mise en œuvre du plan intégré de communication.
- Matrice 7 : Les activités réparties selon les niveaux d'intervention.
- Matrice 8 : Budget pour les activités du plan intégré de communication.
- Matrice 9 : Chronogramme d'exécution des activités du plan intégré de communication.

Matrice 1 : Identification et analyse des problèmes comportementaux

Les problèmes identifiés et les comportements à problème engendrés par domaine d'intervention et par audience cible sont repris ci-dessous.

Domaines d'intervention	Problèmes observés : identifiés	Comportements à problèmes/engendrés	Audiences /cibles concernés	Facteurs Prédisposants	Facteurs favorisants
Volet Foresterie					
Reboisement HIMO	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intérêt et engagement pour le reboisement - Faible connaissance sur les techniques de reboisement - Faible financement des activités de reboisement - Insuffisance de vulgarisation des techniques de reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Abattage abusif des arbres ; - Usage de feux de brousse, - Prélèvement excessif du bois ne permettant pas la reconstitution forestière ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés Locales - PA - Secteur privé - Autorité publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/culture - Pauvreté - Manque d'intérêt de l'autorité publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche et forte demande de bois énergie en milieu urbain, - Mauvaise gouvernance forestière et non application des textes légaux, - Insuffisance d'éducation sur les pratiques de reboisement
Reboisement mécanisé	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intérêt et engagement pour le reboisement mécanisé ; - Faible niveau de mécanisation, - Cout élève à l'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Abattage abusif des arbres ; - Usage de feux de brousse, - Prélèvement excessif du bois ne permettant pas la reconstitution forestière ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur privé - Autorité publique - Association de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/culture - Pauvreté - Manque d'intérêt de l'autorité publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible investissement dans l'équipement - Manque de plan et du schéma directeur d'aménagement
Afforestation HIMO	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intérêt et engagement pour 	<ul style="list-style-type: none"> - Abattage intensif et récurant des arbres 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés Locales - PA 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/culture - Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence du corps de métier

	<ul style="list-style-type: none"> - l'afforestation; - Désintéressement/manque d'incitation 	<ul style="list-style-type: none"> - dans les bassins versants, 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur privé - Autorité publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'intérêt de l'autorité publique 	<ul style="list-style-type: none"> - d'encadrement - Mauvaise gouvernance forestière et non application des textes légaux, - Insuffisance d'éducation sur les pratiques de reboisement
Afforestation mécanisée	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intérêt et engagement pour le reboisement mécanisé ; - Faible niveau de mécanisation, - Cout élevé à l'investissement ; - Faible niveau d'accès à l'équipement 	<ul style="list-style-type: none"> - Abattage abusif des arbres ; - Usage de feux de brousse, - Prélèvement excessif du bois ne permettant pas la reconstitution forestière ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur privé - Autorité publique - Association de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/culture - Pauvreté - Manque d'intérêt de l'autorité publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible investissement dans l'équipement - Manque de plan et du schéma directeur d'aménagement, - Absence/Insuffisance de structure d'encadrement
Exploitation forestière Industrielle	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de couvert forestier, - Perte de la biodiversité, - Erosion - Gouvernance /fraude 	<ul style="list-style-type: none"> - Fraude/corruption, - Parterre de coupe exposé à l'agriculture itinéraire et à la chasse - Ecrémage de la forêt 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Exploitants forestiers - Secteur privé - CL et PA 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance - L'esprit mercantile - L'esprit de domination 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence/Insuffisance de structure d'encadrement - Corruption - Absence de mécanisme de suivi, contrôle et accompagnement
Exploitation forestière artisanale	<ul style="list-style-type: none"> - dégradation, Perte de la biodiversité - Mauvaise gouvernance/Corruption - Mauvaise politique de taxation 	<ul style="list-style-type: none"> - Abattage illicite et abusif, - Usage des outils modernes d'abattage et de transformation 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Autorité coutumière - Exploitants forestiers artisanaux - Propriétaires fonciers - ONG - CL et PA 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté - Existence de marches pirates, - Mauvaise gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des outils modernes - Chômage - Demande excessive du bois d'œuvre - Bradage du marché de bois - Corruption

					<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise interprétation de textes légaux et les mesures d'application - Insuffisance de vulgarisation des textes légaux - Chevauchement des attributions et conflits de compétences
Aménagement forestier	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'un plan d'aménagement du territoire ; - Inexistence d'un plan national d'aménagement forestier (zonage) ; - Faible financement dans la réalisation de l'aménagement forestier - Superposition des titres (par rapport aux différents usages) - 	<ul style="list-style-type: none"> - Laxisme des autorités publiques - Non respect des textes et conflit de compétence - Développement de l'attentisme et de l'esprit de la main tendue pour le financement, - Exploitation non rationnelle des forêts - Abus de pouvoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Exploitants forestiers - ONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance, - Esprit des profits et gains faciles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de cadre légal sur l'aménagement du territoire - Non application des lois et textes légaux, - Faible niveau de financement
Agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance de la pratique agro forestière, - Faible activité d'agroforesterie - Peu d'investissement dans le domaine de l'Agf - Faible implication des communautés, de l'Etat et 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de l'agriculture traditionnelle en forêt, - Utilisation des feux de brousse - Diminution de la durée de la jachère 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Secteur privé - ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/Culture, - Ignorance et faible connaissance des pratiques et techniques d'Agf, - Faible engagement de l'autorité publique à promouvoir la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une politique nationale de promotion de l'Agf, - faible gouvernance, - Insuffisance de financement des activités l'AGF

	du secteur privé	- abatage excessif ne permettant pas la reconstitution forestière		Agf, - Faible mécanisme de financement de l'Agf,	- Inopérationalité des mécanismes de financement de l'Agf - Faible vulgarisation des essences locales à croissance rapide, - Absence de structures d conditionnement et d'approvisionnement en semences des espèces forestières
Femme et foret	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité du mode de vie de la femme rurale dépendant de la forêt, - Faible desserte en bois énergie - Eloignement des sites d'approvisionnement en bois de chauffe, - Surcharge des femmes pour les travaux champêtres et d'approvisionnement en bois de chauffage - Diminution de revenus des ménages, - Faible autonomisation des femmes, - Faible participation des jeunes et des femmes dans la prise de décision pour la gestion forestière - Faible accès des femmes à la propriété foncière 	<ul style="list-style-type: none"> - La résignation et affaiblissement de la femme, - Désintéressement des femmes et des jeunes dans les questions de gestion forestière - Attachement des femmes aux valeurs traditionnelles restrictives - Discrimination par les hommes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Les jeunes et femmes - ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/Culture - Analphabétisme - Pauvreté - Insuffisance d'instruction/formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de coutume et des textes réglementaires discriminatoires - Faible vulgarisation des textes réglementaires visant la promotion de la femme dans les questions de gestion forestière - faible organisation et encadrement des femmes dans les questions de gestion forestière -

Conservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Braconnage et trafic illégal - Feux de brousse - Occupation illégale des Aires Protégées - Pollution de l'environnement (déchets industriels) - Surexploitation des habitats, - Commerce illicite de la viande de brousse, - Mauvaise gouvernance, 	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect de la période de fermeture de la chasse/pêche - Occupation anarchique des aires protégées - Utilisation des moyens/pratiques inapproprié de chasse/ pêche - Laxisme des autorités publiques - Gain facile 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Secteur privé - ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition /Culture - Pauvreté - Faible Vulgarisation des textes régissant la conservation de la biodiversité - Faible appui aux initiatives communautaires et activités alternatives, - Faible degré d'implication des communautés Locales au processus de conservation de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'appui aux initiatives communautaires de développement et activités alternatives de développement, - Chômage/manque d'emploi rémunérateur - Absence des mécanismes de promotion de la participation communautaire dans la conservation de la biodiversité
Domaines d'intervention	Problèmes observés : identifiés	Comportements à problèmes/engendrés	Audiences /cibles concernés	Facteurs Prédisposants	Facteurs favorisants
Volet Agriculture et Elevage					
Agriculture commerciale extensive à petite échelle	<ul style="list-style-type: none"> - Perturbations saisonnières - Infertilité des sols - accélération de la savanisation ; - destruction de la biodiversité (perte du couvert forestier) ; - Agriculture itinérante sur brûlis - Non prise en compte des impacts environnementaux ; - Dévalorisation/In 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des feux de brousse - réduction de la durée des jachères - Pression excessive sur les forêts par les concessionnaires agricoles, - Abatage abusif des arbres, 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Concessionnaires agricoles - Communautés locales et PA - les industriels agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/Culture - Mauvaise gouvernance - Recherche de gain facile 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de connaissances sur les techniques culturales, - Faible niveau de vulgarisation des techniques agricoles améliorées, - Faible niveau d'encadrement des populations et exploitants agricoles - Laxisme de

	<p>opérationnalisation de la fonction des moniteurs agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible accès aux intrants agricoles - plante envahissante 				<p>l'autorité publique sur l'application des mesures réglementaires</p>
<p>Agriculture vivrière opposée à l'itinérante sur brûlis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture itinérante sur brûlis - Réduction de la durée des jachères - baisse de la fertilité des sols. - Destruction de la biodiversité (perte du couvert forestier) - Dévalorisation/In opérationnalisation de la fonction des moniteurs agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de feu de brousse - Non respect de la durée normale des jachères 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique et PA - Autorité publique - Ménages agricoles ; - Communautés locales et PA - ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/Culture - Pauvreté, - Mauvaise gouvernance - Recherche du gain facile, - Insuffisance des connaissances sur les techniques et pratiques agricoles appropriées 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de connaissances sur les techniques culturelles au niveau local, - Faible niveau de vulgarisation des techniques et pratiques agricole améliorées au niveau local, - Faible niveau d'encadrement des populations et exploitants agricoles en milieu rural - Laxisme de l'autorité publique sur l'application des mesures réglementaires sur les pratiques culturelles améliorées - Lois agricoles non adaptées,
<p>Agriculture commerciale intensive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise politique de gestion des concessions agro-industrielles, - Vieillesse des 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon des anciennes concessions des plantations agro- 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Concessionnaires agricoles - Secteurs privés 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance - Impréparation des acquéreurs et insuffisance des connaissances sur la 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de mécanisme de socialisation et de pérennisation

(Réhabilitation des anciennes plantations de palmier à huile, café, Cacao,...)	plantations des concessions agro-industrielles - - Conflits fonciers	industrielles - Expansion de nouvelles concessions et Exploitation artisanale	- Communautés locales et PA - ONGs - Confessions religieuses	gestion agro-industrielle. - Manque de réappropriation par les communautés locales et PA des concessions agricoles,	- Absence des mécanismes de gestion - Contexte politique caractérisé par le clientélisme
Agroforesterie	- Ignorance de la pratique agro forestière, - Faible activité d'agroforesterie - Peu d'investissement dans le domaine de l'Agf - Faible implication des communautés, de l'Etat et du secteur privé	- Pratique de l'agriculture traditionnelle en forêt, - Utilisation des feux de brousse - Diminution de la durée de la jachère - abatage excessif ne permettant pas la reconstitution forestière	- Autorité publique - Communautés locales et PA - Secteur privé - ONGs	- Tradition/Culture, - Ignorance et faible connaissance des pratiques et techniques d'Agf, - Faible engagement de l'autorité publique à promouvoir la pratique Agf, - Faible mécanisme de financement de l'Agf,	- Absence d'une politique nationale de promotion de l'Agf, - faible gouvernance, - Insuffisance de financement des activités l'AGF - Inopérationalité des mécanismes de financement de l'Agf - Faible vulgarisation des essences locales à croissance rapide, - Absence de structures d conditionnement et d'approvisionnement en semences des espèces forestières.
Domaines d'intervention	Problèmes observés : identifiés	Comportements à problèmes/engendrés	Audiences /cibles concernés	Facteurs Prédisposants	Facteurs favorisants
Autres domaines					
Energies alternatives (éolienne, panneau solaire, hydroélectrique,	- Insuffisance de connaissances sur les énergies alternatives, - Absence de politique de	- pression sur les forêts,	- Autorité publique - Communautés locales et PA - Secteur privé	- Tradition/Culture, - la contre performance	- faible promotion des énergies alternatives, -

biogaz,...)	<p>promotion des technologies des énergies alternatives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non disponibilité - Inaccessibilité, - manque des moyens - Pauvreté - Faible disponibilité des énergies alternatives 		<ul style="list-style-type: none"> - ONGs 		<ul style="list-style-type: none"> - faible accessibilité et disponibilité des technologies des énergies alternatives - Loi non vulgarisée et non appropriée, - croissance démographique, - faible gouvernance
Bois énergies (Technologie appropriée à faible consommation d'énergie)	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation non rationnelle de la ressource bois - Faible disponibilité des énergies alternatives - Faible couverture électrique, - Existence des fours et foyers non améliorée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation non rationnelle des charbons de bois et des bois de chauffe - Utilisation des fours et foyers non améliorés. - Pression sur les forêts - Déforestation 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Ménages; - Secteurs privés - Confessions religieuses - Communautés locales et PA - ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/culture - Pauvreté - Absence de politique de promotion de technologies appropriées à faible consommation d'énergie - Demande récurrente de bois de chauffe et de charbon de bois 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de desserte en énergie électrique - absence de réglementation claire sur l'exploitation du bois énergie, - chômage, - Forte demande/marché, - Mauvaise gouvernance
Législation et sécurisation foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Textes de lois non adaptés au contexte actuel - Non application des lois existante - Dualité et conflits des lois - Chevauchement des textes 	<ul style="list-style-type: none"> - Laxisme de l'autorité publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Autorité coutumière - Secteurs privés - Communautés locales et PA - ONGs - Société civile 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance foncière - Alignement à la tradition sur la gestion foncière - Faible connaissance des textes et mesures réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible vulgarisation des textes et mesures réglementaires - Chevauchement des textes et attribution - Dualité des textes de lois
Gouvernance forestière	<ul style="list-style-type: none"> - Faible vulgarisation de la réglementation forestière - Mauvaise gouvernance forestière - Faible structuration 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'initiatives de la part des gouvernants et des gouvernés - Observance des lois 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Autorité publique - Autorité coutumière - Exploitants forestiers - ONG 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance - Alignement à la tradition sur la gestion foncière - Faible connaissance des textes et mesures 	<ul style="list-style-type: none"> - Laxisme à l'application de la réglementation en vigueur - Faible vulgarisation

	<p>paysanne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'implication des structures paysanne à la gestion forestière - Faible capacité managériale de l'administration forestière 	<p>coutumières par les communautés locales et PA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fraude des exploitants forestiers industriels et artisanaux - Manque de traçabilité et transparence - Conflits de compétence et attribution - Non respect de cahier de charge - Corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur privé - Communautés locales et PA - Société civile 	<p>réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - La corruption - Attentisme des parties prenantes à la gouvernance forestière 	<p>des textes et mesures réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible mesure d'accompagnement et de motivation des parties prenantes à la gouvernance
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'un plan d'aménagement du territoire ; - Faible financement dans la réalisation de l'aménagement du territoire - Faible engagement politique - Superposition des titres (par rapport aux différents usages) 	<ul style="list-style-type: none"> - Laxisme des autorités publiques - Non respect des textes et conflit de compétence - L'attentisme persistant et la dépendance du financement extérieur - Abus de pouvoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Société civile - ONGs - Communautés locales et PA - Confessions religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance, - Esprit des profits et gains faciles 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de cadre légal sur l'aménagement du territoire - Non application des lois et textes légaux, - Dépendance du financement extérieurs
Activités extractives informelles	<ul style="list-style-type: none"> - Déforestation et dégradation des terres (érosion) - la pollution environnementale - Prolifération des Sites miniers 	<ul style="list-style-type: none"> - Non prise en compte de l'évaluation environnementale - Le laxisme de l'autorité publique - Manque de transparence et 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Autorité coutumière - Exploitants - ONG - Secteur privé - Communautés locales et PA 	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit mercantiliste - Absence de gouvernance - Corruption - Exploitation informelle abusive des activités extractives 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de cadre formel et légale pour la réglementation des activités extractives - Déficit d'IEC

	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de disposition de réhabilitation et de mise en valeur des sites exploités (mines, forestiers...) - faible application des textes règlementaires - Chevauchement des titres, des attributions et conflit de compétence - délocalisation abusive des populations - Expropriation de terres agricoles aux CL et PA, - conflits fonciers entre les parties prenantes - exploitations minières illégales dans les aires protégées 	<p>traçabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - exode rural, - L'inertie des communautés locales et PA 	<ul style="list-style-type: none"> - Société civile - 		<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté, - Prolifération des milices armées
Evaluation environnementale et sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de mesures d'application de la loi 011/009 (loi cadre sur l'environnement) - Faible prise en compte des normes environnementales et sociales dans la mise en œuvre dans les projets de développement - Insuffisance d'information en matière des normes environnementales et sociales dans la réalisation des projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisation des études d'impact environnementales et sociales dans certains projets de développement - Non application des recommandations des EIES 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Porteurs de projets - Communautés locales et PA - ONG - Société civile - Confession religieuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/Culture - Mauvaise gouvernance - 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de connaissances sur EIES - Corruption - Non vulgarisation des normes internationales en EES

Financement/partage de bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> - Non clarification des concepts Clés de la REDD et les mécanismes de partage des bénéfices - Faible intervention de l'Etat dans le financement pour le développement de projets REDD - Faible connaissance sur les concepts clés et les processus de partage des bénéfices - Non paiement des services environnementaux par l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Scepticisme, réticence et méfiance sur les projets REDD - Recherche du gain immédiat 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Bailleurs de fonds - Secteur privé - ONGs - Communautés locales et PA - Confessions religieuses - Société civile 	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme REDD moins connu à tous les niveaux - Faible perception et compréhension de l'importance de la REDD à tous les niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible cadre de communication pour la compréhension des concepts clés la REDD et mécanismes de partage des bénéfices - Approches de mise en œuvre de la REDD non vulgarisées
Infrastructure (transport et habitat)	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution - Erosions ; - Déboisement ; - Inondation - Recrudescence des maladies - Non respect des normes urbanistiques - Accroissement démographique et expansion des agglomérations humains 	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des normes urbanistiques - Non réalisation des EIES - Création et expansion des nouveaux sites d'établissement humain sans respect de normes 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Secteur privé - ONGs - Communautés locales et PA - Société civile 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/culture - Mauvaise gouvernance dans le développement des infrastructures - Faible vulgarisation des normes d'urbanisation et habitat - Pauvreté/exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible connaissance sur les normes d'urbanisation et habitat - Non respect des normes urbanistique - Faiblesse de l'administration dans le développement des infrastructures d'établissement humain .
Développement des Communautés locales et Peuples Autochtones	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité de mode de vie des CI et PA - Manque de plan de développement communautaire - Marginalisation des 	<ul style="list-style-type: none"> - Refus d'intégration/ Intraversion des PA - Discrimination - Indifférence des gouvernants 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Autorité coutumière - ONGs - Confessions religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/Culture - Refus d'intégration, - Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> - -Manque de la ratification de la convention 169 de l'OIT - -non respect de la réglementation en

	<p>communautés locales et peuples autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non valorisation des savoirs traditionnels et endogènes ; - Non implication des CL et PA dans la prise des décisions - Faible capacité d'auto prise en charge 		-Société civile		<p>vigueur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une loi spécifique
Communication et participation communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'information, sensibilisation et de communication en matière de REDD ; - la REDD est restée au niveau trop théorique, abstraite et scientifique - Absence de la stratégie de communication et participation en faveur de la REDD ; - Faible appui technique et logistique aux actions de sensibilisation, information, mobilisation communautaire et communication pour la REDD - Absence d'une assise/Ancrage communautaire pour la REDD - Faibles capacités techniques des acteurs de terrain en matière de la REDD 	<ul style="list-style-type: none"> - Désintéressement des acteurs concernés; - Persistance des mauvaises pratiques sur la conservation et l'exploitation des forêts - L'observance sur le processus REDD - Inertie/Réticence et attentisme populaires vis-à-vis de la REDD ; - Propagation des informations erronées et démobilisant sur la REDD - Expressions et interprétations diverses et erronées des concepts clés de la REDD ; - L'approche REDD est considérée comme affaire des 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - ONGs - Société civile - Partenaires d'appuis - Secteur privé - Communautés locales et les PA ; - Confessions religieuses - Médias 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une stratégie /plan de communication pour la REDD - Mauvaise perception et compréhension de la REDD ; - Faible compréhension et connaissance de la participation communautaire pour la REDD - Faible nombre des acteurs formés pour la communication en faveur de la promotion de la REDD, - Faible mécanismes de déploiement des acteurs pour la sensibilisation dans les territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de partenariat multisectoriel - REDD comme approche nouvelle qui se recherche - Absence de mécanismes de promotion de la participation communautaire - Absence de la campagne d'information et sensibilisation des populations sur la REDD ; - Absence d'un plan de renforcement des capacités en matière de communication pour la REDD - Absence d'un plan de déploiement sur terrain

	<ul style="list-style-type: none">- Faible implication des medias dans les activités de la REDD- Faible médiatisation des activités sur la REDD	<p>intellectuels et des étrangers ;</p> <ul style="list-style-type: none">- Les medias ne diffusent pas assez d'information sur la REDD ;- Désintéressement des responsables des medias			
--	--	--	--	--	--

Matrice 2 : Identification et analyse des comportements à promouvoir en rapport avec les problèmes comportementaux par domaine d'intervention.

Les comportements favorables, et les pratiques clés à promouvoir et les concepts des messages par audience cible sont reprise dans la matrice ci-dessous.

Domaines d'intervention	Comportements à Problèmes	Comportements à promouvoir	Pratiques clés à Promouvoir	Concepts de messages	Audiences /cibles
Volet Foresterie					
Reboisement HIMO	<ul style="list-style-type: none"> - Usage de feux de brousse, - Prélèvement/abattage excessif du bois ne permettant pas la reconstitution forestière ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les CL et les PA conservent et protègent les forêts et les brousses, - L'Etat assure la promotion des nouvelles techniques de conservation et de protection des forêts et brousses - Les ONGs ; société civile et les confessions religieuses accompagnent les CL et PA dans le processus de conservation et protection de forêts et brousses 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement - Mise en défens - Promotion des activités génératrices des revenus (AGR) 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance du reboisement - Techniques de reboisement HIMO - Importance et avantages des AGR/types 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés Locales - PA - Secteur privé - Autorité publique

Reboisement mécanisé	<ul style="list-style-type: none"> - Usage de feux de brousse, - Prélèvement/abattage excessif du bois ne permettant pas la reconstitution forestière ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs impliquée conservent et protègent les forêts et les brousses, - Les acteurs impliqués réalisent les EIES au préalable - L'Etat assure la promotion des nouvelles techniques de conservation et de protection des forêts et brousses 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement à impact réduit 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance Techniques de reboisement à impact réduit 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur privé - Autorité publique - Association de développement
Afforestation HIMO	<ul style="list-style-type: none"> - Abattage intensif et récurant des arbres dans les bassins versants, 	<ul style="list-style-type: none"> - Les CL et les PA conservent et protègent les forêts et les brousses, - L'Etat assure la promotion des nouvelles techniques de conservation et de protection des forêts et brousses - Les ONGs ; société civile et les confessions religieuses accompagnent les CL et PA dans le 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement - Mise en défens - Promotion des activités génératrices des revenus (AGR) 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance du reboisement; - Techniques de reboisement HIMO - Importance et avantages des AGR/types 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés Locales - PA - Secteur privé - Autorité publique

		processus de conservation et protection de forêts et brousses			
Afforestation mécanisée	<ul style="list-style-type: none"> - Abattage abusif des arbres ; - Usage de feux de brousse, - Prélèvement excessif du bois ne permettant pas la reconstitution forestière ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs impliqués conservent et protègent les forêts et les brousses, - Les acteurs impliqués réalisent les EIES au préalable - L'Etat assure la promotion des nouvelles techniques de conservation et de protection des forêts et brousses 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement à impact réduit 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance Techniques de reboisement à impact réduit 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur privé - Autorité publique - Association de développement
Exploitation forestière Industrielle	<ul style="list-style-type: none"> - Fraude/corruption, - Parterre de coupe exposé à l'agriculture itinéraire et à la chasse - Ecrémage de la forêt 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat assure la bonne gouvernance forestière - Les exploitants forestiers respectent les normes d'exploitation durable à faible impact, 	<ul style="list-style-type: none"> - Application des lois forestières - Exploitation forestière à impact réduit - Certification forestière - Recherche forestière pour la 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des responsabilités, obligations et droits des parties prenantes à la gestion forestière - Importance de la certification forestière 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Exploitants forestiers - Secteur privé - CI et PA

		<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat assure la promotion d'autres essences non exploitables 	promotion du bois		
Exploitation forestière artisanale	<ul style="list-style-type: none"> - Abattage illicite et abusif, - Fraude/corruption - Usage des outils modernes d'abattage et de transformation - Multiplicité des taxes, sources de permis de coupe artisanale 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat assure la bonne gouvernance du secteur forestier artisanal - Les exploitants forestiers artisanaux respectent les normes d'exploitation durable à faible impact, 	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation et formalisation du secteur forestier artisanal - Recensement et structuration des exploitants artisanaux, - Recherche forestière pour la promotion du bois, - Sensibilisation de tous les acteurs à la gestion durable des forêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la réglementation et formalisation du secteur forestier artisanal, - Importance d'une exploitation à faible impact, - 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Autorité coutumière - Exploitants forestiers artisanaux - Propriétaires fonciers - ONG - CL et PA
Aménagement forestier	<ul style="list-style-type: none"> - Laxisme des autorités publiques - Non respect des textes et conflit de compétence - Développement de l'attentisme et de l'esprit de la main tendue pour le financement, - Exploitation non rationnelle des forêts - Abus de pouvoir 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat élabore un plan national d'aménagement forestier (zonage) - Les exploitants forestiers élaborent leurs plans d'aménagement et de gestion respectifs - L'Etat assure 	<ul style="list-style-type: none"> - Planification pour l'affectation des terres (Zonage) - Respect des cahiers de charges ; - L'exploitation forestière à impact réduit ; - Le reboisement ; - Agroforesterie ; - Vulgarisation du code forestier et ses mesures 	<ul style="list-style-type: none"> - Code forestier - Zonage - Droits d'usage - Plan d'aménagement (territoire, concession,) - Cahier de charge - Certification forestière 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Exploitants forestiers - ONG - Société civile - CL et PA - Confessions religieuses

		<p>l'harmonisation des textes et taxes forestiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Etat assure la bonne gouvernance et gestion durable des forêts 	d'application		
Agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de l'agriculture traditionnelle en foret, - Utilisation des feux de brousse - Diminution de la durée de la jachère - abatage excessif ne permettant pas la reconstitution forestière 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les acteurs apprennent et utilisent des techniques agro forestières - Les communautés locales et les PA pratiquent les cultures associées 	<ul style="list-style-type: none"> - Agro sylvo pastorale - Création des activités génératrices des revenus (AGR) - Formation - sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de l'AGF, - Importance des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Secteur privé - ONGs - Confessions religieuses
Femme et foret	<ul style="list-style-type: none"> - La résignation et affaiblissement de la femme, - Désintéressement des femmes et des jeunes dans les questions de gestion forestière - Attachement des femmes aux valeurs traditionnelles restrictives - Discrimination par les hommes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat assure le renforcement de capacités des femmes et de jeunes, - L'Etat assure la vulgarisation de lois sur la protection des femmes sont vulgarisées - Les femmes et jeunes participent au processus d gestion des forêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto prise en charge - Participation à la valorisation et exploitation des ressources forestières (PFNL, faunique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance d'auto prise en charge - Implication des femmes dans la gestion forestières 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Les jeunes et femmes - ONGs

Conservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect de la période de fermeture de la chasse/pêche - Occupation anarchique des aires protégées - Utilisation des moyens/pratiques inapproprié de chasse/pêche - Laxisme des autorités publiques - Gain facile 	<ul style="list-style-type: none"> - Les communautés locales et PA observent la réglementation de la chasse/pêche - L'autorité publique applique la loi en matière de conservation et de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - conservation de la biodiversité par les CL et PA - Application de la loi (sanction positive/négative) - Promotion des AGR - lutte anti braconnage et feux de brousse - sensibilisation à la conservation de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la conservation de la biodiversité - Application de la loi sur la chasse, code forestier, pêche et élevage ..., - Importance des AGR (l'élevage, pisciculture, apiculture) 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Secteur privé - ONGs - Confessions religieuses
Domaines d'intervention	Comportements à Problèmes	Comportements à promouvoir	Pratiques clés à Promouvoir	Concepts de messages	Audiences /cibles
Volet Agriculture et Elevage					
Agriculture commerciale extensive à petite échelle	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des feux de brousse - réduction de la durée des jachères - Pression excessive sur les forêts par les concessionnaires agricoles, - Abatage abusif des arbres, - 	<ul style="list-style-type: none"> - Les exploitants agricoles commerciaux pratiquent une agriculture durable, - Les exploitants agricoles impliqués réalisent les EIES au préalable 	<ul style="list-style-type: none"> - agriculture à impact réduit - Usage des semences améliorées - Suivi et évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de pratiques agricoles à impact réduit - Importance de EIES 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Concessionnaires agricoles - Communautés locales et PA - Les exploitants agricoles commerciaux -

		<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat assure la promotion des nouvelles pratiques agricoles à impact réduit. 			
<p>Agriculture vivrière opposée à l'itinérante sur brulis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de brulis - Non respect de la durée normale des jachères 	<ul style="list-style-type: none"> - Les CL et PA pratiquent l'agriculture intensive sur des petits espaces - Les communautés locales et les PA pratiquent les cultures associées - Les communautés locales et PA utilisent des semences améliorées - Les CL et PA observent la durée normale des jachères 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture sédentarisée, - Agroforesterie, - Non incinération - valorisation cultures traditionnelles (ignames à, - promotion des plantes résilientes, - Renforcement de capacités des CL et PA a l'agriculture durable - Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de l'agriculture vivrière durable et productive 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Autorité publique - Ménages agricoles ; - Communautés locales et PA - ONGs -

Agriculture commerciale intensive : Réhabilitation des anciennes plantations de palmier à huile	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon des anciennes concessions des plantations agro-industrielles - Expansion de nouvelles concessions et Exploitation artisanale 	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat développe une stratégie de réhabilitation des anciennes plantations 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des anciennes plantations 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la réhabilitation des anciennes plantations 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Concessionnaires agricoles - Secteurs privés - Communautés locales et PA - ONGs - Confessions religieuses
Agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de l'agriculture traditionnelle en forêt, - Utilisation des feux de brousse - Diminution de la durée des jachères - abatage excessif ne permettant pas la reconstitution forestière - 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les acteurs apprennent et utilisent des techniques agro forestières - Les communautés locales et les PA pratiquent les cultures associées 	<ul style="list-style-type: none"> - Agro sylvo pastorale - création des activités génératrices des revenus (AGR) - Formation - sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de l'AGF, - Promotion des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Secteur privé - ONGs
Domaines d'intervention	Comportements à Problèmes	Comportements à promouvoir	Pratiques clés à Promouvoir	Concepts de messages	Audiences /cibles
Autres domaines					
Energies alternatives (éolienne, panneau solaire, hydroélectrique, biogaz,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de connaissances sur les énergies alternatives, - Absence de politique de promotion des technologies des énergies alternatives - Non disponibilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les communautés locales et les PA utilisent les techniques d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des technologies appropriées d'énergie alternatives a 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance des technologie appropriées d'énergie alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Secteur privé - ONGs

	<ul style="list-style-type: none"> - Inaccessibilité, - manque des moyens - Pauvreté - Faible disponibilité des énergies alternatives 	<p>alternative à moindre consommation des bois.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques assurent la promotion de technologies appropriées d'énergie alternative à moindre consommation de bois. - Les ONGs et la société civile accompagnent les CL et les PA dans la vulgarisation des technologies appropriées d'énergie alternative à moindre consommation de bois 	<p>moindre consommation de bois.</p>		
Bois énergie	- Exploitation non rationnelle de	- Les autorités		- Utilisation des	- Autorité publique - Ménages;

<p>(Technologie appropriée à faible consommation d'énergie)</p>	<p>la ressource bois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible disponibilité des énergies alternatives - Faible couverture électrique, - Existence des fours et foyers non améliorés. 	<p>publiques assurent la promotion des technologies appropriées à faible consommation du bois énergie,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les CL et les PA utilisent les fours et foyers améliorés. - Les CL et PA utilisent rationnellement le bois énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des foyers améliorés 	<p>foyers améliorés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des technologies a faible consommation d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteurs privés - Confessions religieuses - Communautés locales et PA - ONGs
<p>Législation et sécurisation foncière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Textes de lois non adaptés au contexte actuel - Non application des lois existante - Dualité et conflits des lois - Chevauchement des textes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques harmonisent et réglementent les textes de lois. - Les autorités publiques appliquent les lois. - Les autorités publiques assurent le suivi de l'application des textes et mesures réglementaires - les CL et PA appliquent les textes des lois et les mesures 	<ul style="list-style-type: none"> - Application de du code foncier et autres textes, - Vulgarisation du code foncier et autres textes 	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement de titre foncier - Sécurisation foncière - Code foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Autorité coutumière - Secteurs privés - Communautés locales et PA - ONGs - Société civile

		<ul style="list-style-type: none"> - réglementaires - Les ONGs et Société civile accompagnent les autorités publiques dans la vulgarisation des textes de lois et mesures réglementaires 			
Gouvernance forestière	<ul style="list-style-type: none"> - Faible vulgarisation de la réglementation forestière - Mauvaise gouvernance forestière - Faible structuration paysanne - Faible niveau d'implication des structures paysanne à la gestion forestière - Faible capacité managériale de l'administration forestière 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques appliquent les textes de lois et les mesures réglementaires pour une bonne gouvernance forestière - Les ONGs vulgarisent les textes de lois et les mesures réglementaires sur la gouvernance forestière - Les CL et PA appliquent les textes de lois et les mesures réglementaires sur la bonne gouvernance forestière 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation citoyenne pour la gouvernance forestière, - Promotion de l'approche CLIP 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance et pratique de la gouvernance forestière - Importance de la structuration sociale et de la participation citoyenne, 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Autorité coutumière - Exploitants forestiers - ONG - Secteur privé - Communautés locales et PA - Société civile

		<ul style="list-style-type: none"> - Les Autorités publiques suivent l'application des textes de lois et les mesures réglementaires sur la gouvernance forestière 			
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'un plan d'aménagement du territoire ; - Faible financement dans la réalisation de l'aménagement du territoire - Faible engagement politique - Superposition des titres (par rapport aux différents usages) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques élaborent les plans d'aménagement du territoire - Les autorités publiques harmonisent et réglementent les textes de lois 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan d'aménagement du territoire, - Schéma d'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de l'aménagement du territoire - Approche et pratique d'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Société civile - ONGs - Communautés locales et PA - Confessions religieuses
Activités extractives	<ul style="list-style-type: none"> - Déforestation et dégradation des terres (érosion) - la pollution environnementale - Prolifération des Sites miniers - Manque de disposition de réhabilitation et de mise en valeur des sites exploités (mines, forestiers...) - faible application des textes réglementaires - Chevauchement des titres, des attributions et conflit de 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques harmonisent et réglementent les textes de lois - Les exploitants extractifs pratiquent les techniques de réhabilitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des sites d'extraction - Les techniques et pratique de réhabilitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de réhabilitation des sites d'extraction - Techniques et pratiques de réhabilitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Autorité coutumière - Exploitants - ONG - Secteur privé - Communautés locales et PA - Société civile -

	<p>compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> - délocalisation abusive des populations - Expropriation de terres agricoles aux CL et PA, - conflits fonciers entre les parties prenantes - exploitations minières illégales dans les aires protégées 	<p>des sites d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs impliquée conservent et protègent les forêts et les brousses, - Les acteurs impliqués réalisent les EIES au préalable 			
<p>Evaluation environnementale et sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de mesures d'application de la loi 011/009 (loi cadre sur l'environnement) - Faible prise en compte des normes environnementales et sociales dans la mise en œuvre dans les projets de développement - Insuffisance d'information en matière des normes environnementales et sociales dans la réalisation des projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques assurent la promotion des EIES dans la mise en œuvre de tout projet de développement , - Les acteurs impliqués réalisent les EIES au préalable - Les autorités publiques assurent la vulgarisation et l'application de la loi 011/009 (loi cadre sur 	<p>- Réalisation des EIES</p>	<p>Importance et technique de réalisation des EIES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Porteurs de projets - Communautés locales et PA - ONG - Société civile - Confession religieuse

		l'environnement)			
Financement/partage de bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> - Non clarification des concepts Clés de la REDD et les mécanismes de partage des bénéfices - Faible intervention de l'Etat dans le financement pour le développement de projets REDD - Faible connaissance sur les concepts clés et les processus de partage des bénéfices - Non paiement des services environnementaux par l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques vulgarisent les concepts de partages de bénéfices dans la réalisation de projet REDD - Les autorités publiques garantissent le paiement et le financement des services environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> - promotion de l'approche partage de bénéfices dans le mécanisme REDD, - Concepts de mécanisme de financement des projets REDD 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de partage de bénéfices - Mécanisme de financement REDD 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Bailleurs de fonds - Secteur privé <ul style="list-style-type: none"> - ONGs - Communautés locales et PA - Confessions religieuses - Société civile
Infrastructure, transport et habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution - Erosions ; - Déboisement ; - Inondation - Recrudescence des maladies - Non respect des normes urbanistiques - Accroissement démographique et expansion des agglomérations humains 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques réalisent les projets de développement des infrastructures dans le cadre de plan d'aménagement du territoire - Les autorités publiques assurent la promotion des EIES dans la mise en œuvre de tout projet de développement, - Les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan d'aménagement du territoire, - Schéma d'aménagement et de développement des infrastructures du territoire - Réalisation des EIES 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de l'aménagement du territoire - Approche et pratique d'aménagement du territoire - Importance et technique de réalisation des EIES 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Secteur privé - ONGs - Communautés locales et PA - Société civile

		impliqués réalisent les EIES au préalable			
Développement des CL et PA	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité de mode de vie des CL et PA - Manque de plan de développement communautaire - Marginalisation des communautés locales et peuples autochtones - Non valorisation des savoirs traditionnels et endogènes ; - Non implication des CL et PA dans la prise des décisions - Faible capacité d'auto prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques mettent en cadre des plans de développement communautaire axés sur la gestion des forêts - Les ONGs/société civile, accompagnement les communautés locales et PA dans la réalisation des projets de développement communautaire axés sur la gestion forestière, - Les savoirs et pratiques traditionnelles et endogènes des CL et PA sont prise en compte dans la réalisation des projets de 	<ul style="list-style-type: none"> - Foresterie communautaire - Pratique communautaire de gestion de forêts - Savoirs et pratiques endogènes - Promotion les droits spécifiques des PA 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance, technique et pratique de foresterie communautaire - Participation communautaire dans la gestion de forêts - Savoirs et pratiques endogènes - Equité /justice sociale pour les PA 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Communautés locales et PA - Autorité coutumière - ONGs - Confessions religieuses - Société civile

		<p>développement communautaire centre sur la gestion des forêts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les CL et PA participent dans la réalisation des projets de développement communautaire centré sur la gestion forestière. 			
<p>Communication et participation communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Désinternement des acteurs concernés - Persistance des mauvaises pratiques sur la conservation et l'exploitation des forêts - L'observance sur le processus REDD - Inertie/Réticence et attentisme populaires vis-à-vis de la REDD - Propagation des informations erronées et démobilisant sur la REDD - Expressions et interprétations diverses et erronées des concepts clés de la REDD - L'approche REDD est considérée comme affaire des intellectuels et des étrangers - Les medias ne diffusent pas 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités publiques produisent ou mettent en œuvre le plan intégré de communication pour le changement social et de comportement en faveur de la REDD - Les autorités publiques renforcent les actions de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie nationale de communication REDD - Elaboration du guide de participation communautaire pour la REDD - La structuration sociale - Développement de partenariat public et privé 	<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la REDD - Domain d'intervention de la REDD - Participation communautaire pour la REDD - Pratiques de la REDD - Communication pour la REDD 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - ONG - société civile - Partenaires d'appuis secteur privé - communautés locales et les PA - Confessions religieuses - Médias

	<p>assez d'information sur la REDD</p> <ul style="list-style-type: none">- Désintéressement des responsables des medias	<p>pour l'implication des différents acteurs dans la mise en œuvre de l'approche REDD en RDC</p> <ul style="list-style-type: none">- Les medias développent les partenariats pour la diffusion des messages pour la promotion de la REDD- La société civile/ONGs sensibilisent et accompagnent les CL et PA sur l'approche REDD- Les autorités publiques collaborent avec les ONGs/SC pour le développement des mécanismes de participation communautaire en faveur de la REDD			
--	---	--	--	--	--

Matrice 3 : Identification et d'élaboration des messages clés par rapport aux pratiques clés et les audiences ciblées

La présente matrice décrit les pratiques favorables à promouvoir en fonction des messages clés à transmettre en rapport avec les différentes audiences cibles identifiées.

Domaines d'intervention	Pratiques favorables	Messages clés par audiences ciblées		
		Audience Primaires	Audience Secondaires	Audiences Tertiaires
Volet Foresterie				
Reboisement HIMO	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement - Mise en défens - Promotion des activités génératrices des revenus (AGR) 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitants forestiers - Communautés Locales et PA - Secteur privé 	- Autorité publique	société civile ONGs
		M 1. Chers membres de la communauté plantons les arbres pour reconstituer nos forêts,	M 1. Chers autorités publiques apportez votre soutien aux actions de reboisement pour préserver et conserver nos forêts.	M 1. Chers membres de la société civile Accompagnons et appuyons les communautés locales à planter les arbres.
Reboisement mécanisé	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement à impact réduit 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Exploitants forestiers - Secteur privé 	Secteur privé	ONGs
		M 1. Chers exploitants forestiers, utilisons les techniques appropriées de reboisement pour reconstituer durablement les forêts.	M 1. chers exploitants mobilisons nous pour reboiser et reconstituer nos forêts.	M 1. chers exploitants mobilisons nous pour reboiser et reconstituer nos forêts.

Afforestation HIMO	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement - Mise en défens - Promotion des activités génératrices des revenus (AGR) 	- Communautés Locales et PA	- Autorité publique	- Secteur privé
		M 1. Chers membres de la communauté plantons les arbres pour reconstituer notre couvert forestier.	M 1. Chers autorités publiques apportez votre soutien aux actions d'afforestation pour préserver et conserver nos forêts.	M 1. Chers exploitants apportez votre soutien aux actions d'afforestation pour préserver et conserver nos forêts.
Afforestation mécanisée	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement à impact réduit 	- Secteur privé	- Autorités publiques	- Association de développement
		M 1. Chers exploitants forestiers, utilisons les techniques appropriées à impact réduit pour reconstituer le couvert forestier.	M 1. Chers autorités publiques apportez votre soutien aux actions d'afforestation pour préserver et conserver nos forêts.	M 1. Chers agents de développement utilisons appropriés à impact réduit pour reconstituer le couvert forestier.
Exploitation forestière Industrielle	<ul style="list-style-type: none"> - Application des lois forestières - Exploitation forestière à impact réduit - Certification forestière - Recherche forestière pour la promotion du bois 	- Secteur privé	- Autorité publique	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés locales et Peuples Autochtones
		M 1. Chers Exploitants forestiers, l'application de la loi forestière est une réponse pour la gestion durable des forêts.	M 1. Chers autorités publiques appliquez les lois forestières pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts.	M 1. chers communautés riveraines dénoncer les exploitants forestiers qui n'appliquent pas la loi forestière.
Exploitation forestière	- Réglementation et	- Exploitants forestiers	- Autorité publique	- Autorité coutumière

artisanale	<ul style="list-style-type: none"> - formalisation du secteur forestier artisanal - Recensement et structuration des exploitants artisanaux, - Recherche forestière pour la promotion du bois, - Sensibilisation de tous les acteurs à la gestion durable des forêts 	- Exploitants artisanaux		<ul style="list-style-type: none"> - ONG - CL et PA Propriétaires fonciers
		<p>M 1. Chers Exploitants forestiers artisanaux, appliquez la loi forestière pour la gestion durable des forêts.</p>	<p>M 1. Chers autorités publiques formalisons le secteur forestier artisanal pour une utilisation rationnelles des forêts.</p>	<p>M 1. Chers ayant droit évitez la distribution illégale des nouvelles concessions forestières artisanales</p>
Aménagement forestier	<ul style="list-style-type: none"> - Planification pour l'affectation des terres (Zonage) - respect des cahiers de charges ; - l'exploitation forestière à impact réduit ; - Le reboisement ; - Agroforesterie ; - vulgarisation du code forestier et ses mesures d'application 	- Autorité publique	- Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - CL et PA, - Confessions religieuses
		<p>M 1. Chers autorités publiques dotons le pays d'un plan d'aménagement du territoire pour une meilleure affectation des terres.</p>	<p>M 1. Chers exploitants appliquer l'aménagement forestier pour l'exploitation durable des forêts.</p>	<p>M 1. Chers membres des communautés participez à la planification d'affectations des terres pour garantir leur terroir.</p>
Agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"> - Agro sylvo pastorale - création des activités génératrices des 	Communautés locales et PA, Confessions religieuses, Société civile	- Autorité publique	- Secteur Privé,
		<p>M 1. Chers membres des communautés appliquer les nouvelles techniques agroforesteries pour</p>	<p>M 1. Chers autorités publiques soutenez les acteurs impliqués dans l'agroforesterie pour</p>	<p>M 1. Chers exploitants plantons les arbres pour augmenter le stock de carbone.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - revenus (AGR) - Formation - sensibilisation 	augmenter le rendement agricole et le stock de carbone.	augmenter les étendues forestiers.	
Femme et forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Auto prise en charge - Participation à la valorisation et exploitation des ressources forestières (PFNL, faunique) 	- femme et jeune	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés locales et PA, - Confessions religieuses, - Société civile 	- Autorité publique
		M 1. Chers Femmes et jeunes, participez à la valorisation et exploitation durables des ressources forestières, afin de protéger et conserver les forêts.	M 1. Chers organisation de la société civile et les ONGs, accompagnez les femmes et les jeunes pour l'apprentissage des techniques et méthodes d'exploitation durable valorisation et exploitation durables des ressources forestières, afin de protéger les forêts.	M 1. Chers autorités publiques mettez en place des mécanismes impliquant les femmes pour la valorisation et exploitation durables des forêts.
Conservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Conservation de la biodiversité par les CL et PA - Application de la loi (sanction positive/négative) - Promotion des AGR - lutte anti braconnage et feux de brousse - Sensibilisation à la conservation de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés locales et PA, - Autorités coutumières 	- Autorité publique	<ul style="list-style-type: none"> - Société civile - ONGs
		<p>M 1. Chers membres des communautés participez à la conservation de la biodiversité, afin de protéger les ressources forestières.</p> <p>M 3. Chers membres des communautés. La loi est pour tous respectons les lois réglementant les périodes de</p>	<p>M 1. Chers autorités publiques, mettez en place des mécanismes communautaires pour la conservation de la biodiversité, afin de promouvoir la gestion et la conservation communautaire.</p> <p>M 2. Chers autorités publiques faite respectez les textes de lois réglementant la conservation de la biodiversité, et lutter</p>	<p>M 1. Chers membres de la société civile Accompagnons et appuyons les communautés locales à la conservation de la biodiversité, afin de mieux protéger les ressources forêts.</p> <p>M 2. Chers membres de la des organisations de la société civile accompagnons les populations</p>

	biodiversité	fermeture et d'ouverture de la chasse, afin de mieux conserver la faune sauvage, pour satisfaire les besoins alimentaires et économiques des générations présentes et futurs.	efficacement contre les actes de braconnage, afin de garantir l'équilibre naturel et la durabilité des espèces fauniques et floristiques.	locales dans le développement des AGR ayant un faible impact dans la conservation et la protection des forêts, afin d'assurer leur développement socio-économique.
Domaines d'intervention	Pratiques favorables	Messages clés par audiences ciblées		
		<i>Audiences Primaires</i>	<i>Audiences Secondaires</i>	<i>Audiences Tertiaires</i>
Volet Agriculture et Elevage				
Agriculture commerciale extensive à petite échelle	<ul style="list-style-type: none"> - agriculture à impact réduit - Usage des semences améliorées - Suivi et évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Concessionnaires agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés locales et PA
		<p>M 1. Chers membres du Gouvernement Aidez-nous à sauvegarder nos savoirs endogènes pour perpétuer nos connaissances traditionnelles.</p> <p>M 2. Chères autorités publiques assurez le développement des centres d'expansion des semences améliorées pour la conservation et la protection de nos forêts.</p>	<p>M 1. Chers exploitants forestier, utilisons les techniques appropriés de reboisement et d'agroforesterie pour reconstituer durablement les forêts et les sols</p>	<p>M 1. Chers membres de la communauté Utilisez les semences améliorées pour une production agricole durable et efficace.</p> <p>M 2. Chers organisations de la société civile accompagnez les populations locales dans le développement des pratiques agricoles ayant un faible impact dans la conservation et la protection des forêts.</p>
Agriculture vivrière opposée	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture sédentarisée, - Agroforesterie, 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés locales et PA 	<ul style="list-style-type: none"> - ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique

<p>à l'itinérante sur brulis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Non incinération - valorisation cultures traditionnelles (ignames) - promotion des plantes résilientes, - Renforcement de capacités des CL et PA a l'agriculture durable - Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Ménages agricoles ; 		
<p>Agriculture commerciale intensive : Réhabilitation des anciennes plantations de palmier à huile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des anciennes plantations 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Concessionnaires agricoles - Secteurs privés 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés locales et PA 	<ul style="list-style-type: none"> - Confessions religieuses - ONGs
		<p>M 1. Chers membres de la communauté, pratiquons l'association des cultures techniques favorables pour une agriculture sédentaire et durable.</p> <p>M 2. Chers ménages agricoles, éliminez les pratiques de feux de brousse (brulis) pour la conservation et la protection de nos cultures.</p>	<p>M 1. Chers membres de la société civile, aidez les Colo et PA dans la vulgarisation des pratiques saines d'agriculture durable.</p>	<p>M 1. Chers membres du Gouvernement! Aidez-nous à sauvegarder nos savoirs endogènes pour perpétuer nos connaissances traditionnelles.</p>
		<p>M 1. Chers membres du Gouvernement! Encouragez la réhabilitation des anciennes plantations de palmier à huile et autres cultures pérennes pour la revalorisation des terres abandonnées.</p>	<p>M 1. Chers membres de COLO et PA, collaborons et encourageons les concessionnaires agricoles dans la réhabilitation des terres abandonnées pour la protection et la gestion durable de nos forêts.</p>	<p>M 1. Chers membres de la société civile, sensibilisons les concessionnaires agricoles pour la réhabilitation des anciennes plantations abandonnées pour une gestion durable et la protection de nos forêts,</p>

Domaines d'intervention	Pratiques favorables	Messages clés par audiences ciblées		
		Audience Primaires	Audience Secondaires	Audiences Tertiaires
Autres Domaines				
Energies alternatives (éolienne, panneau solaire, hydroélectrique, biogaz,...)	- Utilisation des technologies appropriées d'énergie alternatives à moindre consommation de bois	- Communautés locales et PA	- Autorité publique	- ONGs - Société civile
		M 1. Chers membres de la communauté, utilisons les énergies alternatives pour préserver nos forêts.	M 1. Chers autorités publiques, encourageons l'utilisation des énergies alternatives/renouvelables pour préserver nos forêts.	M 1. Chers membres des ONG, accompagnons et encourageons les CL & PA dans l'utilisation des énergies alternatives pour préserver nos forêts
Bois énergie (Technologie appropriée à faible consommation d'énergie)	- Utilisation des foyers améliorés	- Ménagères	- Communautés locales et PA	- ONGs - Société civile
		M 1. Chers mamans, utilisez les foyers améliorés pour ne pas détruire nos forêts.	M 1. Chers membres des CL & PA encouragez l'utilisation des foyers améliorés.	M 1. Chers membres des ONG, accompagner les CL & PA dans l'utilisation des foyers améliorés.
Législation et sécurisation foncière	- Application de du code foncier et autres textes, - Vulgarisation du code foncier et autres textes	- Autorité publique	- Exploitants Forestiers	- Communautés locales et PA
		M 1. Chers Autorité publique, appliquez les textes de loi, leurs mesures d'application et règlements existant pour garantir une gestion durables de nos forêts.	M 1. Chers exploitants forestiers, respectons les lois et règlements pour la gestion durable de nos forêts.	M 1. Chers membres des ONG, accompagnons l'Autorité publique dans la sensibilisation des CL & PA sur les lois et règlement foncier pour une gestion durable de nos forêts.
Gouvernance forestière	- Participation citoyenne pour la gouvernance	- Autorité publique - Exploitants Forestiers	- Autorité coutumière	- ONGs - Société civile
		M 1. Chers Autorité publique,	M 1. Chers Autorités	M 1. Chers membres des

	<p>forestière,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'approche CLIP 	<p>appliquez les textes de loi, leurs mesures d'application et règlements existant pour une gestion durables de nos forêts</p>	<p>coutumières, soutenons l'Autorité publique dans l'application des lois et règlements et dans le respect du CLIP, pour garantir la préservation de nos forêts</p>	<p>ONG, accompagnons l'Autorité publique dans la sensibilisation des CL & PA sur les lois et règlement foncier pour une gestion durable de nos forêts.</p>
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan d'aménagement du territoire, - Schéma d'aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorités publiques 	<ul style="list-style-type: none"> - ONGs - Société civile 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés locales et PA
		<p>M 1. Chers Autorités publiques, développez une politique correcte d'aménagement du territoire pour garantir une gestion durable de l'environnement.</p>	<p>M 1. Chers membres de la société civile, soutenons et accompagnons l'Autorité publique dans la mise en place d'une politique durable d'aménagement du territoire.</p>	<p>M 1. Chers membres des CL & PA impliquons nous et soutenons l'Autorité publique dans la mise en place de la politique nationale d'aménagement du territoire pour une gestion durable de notre environnement.</p>
Activités extractives	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des sites d'extraction - Les techniques et pratique de réhabilitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique - Exploitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité coutumière - Secteur privé - ONG ; Société 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés locales et PA.
		<p>M 1. Chers autorités publiques, faite appliquez les lois et les textes réglementaires en vigueur relatives aux activités extractives en vue de préserver les forets.</p>	<p>M 1. Chers responsables des ONGs et de la Société civile accompagnez les Autorités Publiques, les CL et PA pour la vulgarisation environnementale afin de promouvoir la restauration des zones ou sites d'exploitation dégradées.</p>	<p>M 1. Cher membre du CL et PA, surveillez et dénoncez toute Activités extractives de développement ne prenant pas en compte les mesures de réhabilitation et de restauration des sites dégradés.</p>

Evaluation environnementale et sociale	- Réalisation des EIES	- Autorité publique - Porteurs de projets	- ONG - Société civile	- Communautés locales et PA - Confession religieuse
		M 1. Chers autorités publiques, exigez de la part des porteurs des projets de développement de réaliser au préalable les EIES, afin de réduire les impacts négatifs sur les établissements humains.	M 1. Chers responsables des ONGs et de la Société civile accompagnez les Autorités Publiques, les CL et PA pour la vulgarisation environnementale afin de promouvoir la réalisation des études d'impacts environnementales et sociales dans la réalisation de projets de développement durable.	M 1. Cher membre du CL et PA exigez que tout projet de développement passe par les études d'impacts d'environnement et sociale, afin d'éviter les impacts négatifs sur les forêts et les établissements humains
Financement/partage de bénéfices	- promotion de l'approche partage de bénéfices dans le mécanisme REDD, - Concepts de mécanisme de financement des projets REDD	- Autorité publique - Bailleurs de fonds	- ONGs - Société civile	- Communautés locales et PA - Confessions religieuses
		M 1. Chers autorités publiques, soutenez financièrement le mécanisme REDD+ afin de pérenniser le processus de développement durable et la lutte contre la pauvreté.	M 1. Chers responsables des ONGs et Société civile, accompagnez les CLs et Pas dans la compréhension des mécanismes de financement et de partage de bénéfices REDD, afin de susciter une participation active.	M 1. Chers membres de CL et Pas impliquez vous et adhérez au processus de mécanisme REDD afin de bénéficier des avantages de financement et de partage de bénéfices REDD.
Infrastructure, transport et habitat	- Elaboration d'un plan d'aménagement du territoire, - Schéma d'aménagement	Autorité publique Secteur privé	ONGs Société civile	- Communautés locales et PA
		M 1. Chers autorités	M 1. Chers responsables des ONGs et de la Société civile	M 1. Cher membre du CL et

	<p>et de développement des infrastructures du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des EIES 	<p>publique s mettez en place un bon plan d'aménagement du territoire pour un meilleur développement des infrastructures.</p>	<p>accompagnés les Autorités Publiques, les CL et PA dans le respect des normes de construction et de l'environnement, en vue d'un bon aménagement du territoire.</p>	<p>PA, évitons de construire et d'occuper des sites non aménagés, pour prévenir des catastrophes naturelles (érosion, inondation, éboulement etc.)</p>
Développement des CL et PA	<ul style="list-style-type: none"> - Foresterie communautaire - Pratique communautaire de gestion de forêts - Savoirs et pratiques endogènes - Promotion les droits spécifiques des PA 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité coutumière - Communautés locales et PA 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG - Société civile - Confession religieuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Autorité publique
		<p>M 1. Cher autorités coutumières, soutenez la promotion des savoirs et pratiques endogènes, pour une bonne gestion des ressources forestières locales.</p>	<p>M 1. Responsable des confessions religieuses et de la société civile, accompagné les PA et les communautés locales dans la gestion de développement forestier en valorisant les savoirs et pratiques endogènes.</p>	<p>M 1. Chers autorités publique, créez un cadre de concertation locale sur la gestion forestière en impliquant les communautés locales et PA., pour une bonne participation dans les projets de développement locale ;</p>
Communication et participation communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie nationale de communication REDD - Elaboration du guide de participation communautaire pour la REDD - La structuration sociale - Développement de 	<p>Autorité publique Partenaires d'appui</p>	<p>ONGs Société civile Secteur privé</p>	<p>Communautés locales et PA Confessions religieuses</p>
		<p>M 1. Chers autorités publique s mettez en place des actions de communication stratégique et dynamique pour la REDD afin de susciter une implication et adhésion massive des parties</p>	<p>M 1. Cher membre de la société civile, accompagnez les communautés locales et PA dans la compréhension du mécanisme REDD et ses projets afin de garantir leur participation active</p>	<p>M 1. Cher membre de la communauté et PA impliquons nous dans les activités de la REDD pour le développement durable nos communautés.</p>

	partenariat public et privé	prenantes.		
--	-----------------------------	------------	--	--

Matrice 4 : Analyse des audiences, et obstacles par rapport à l'atteinte des objectifs de la REDD

La matrice ci-dessous décrit les audiences cibles et les obstacles à l'atteinte des objectifs de la REDD.

Audiences Cibles	Obstacles au changement et à la promotion de la pratique favorable souhaitée		
	Attitudes, connaissances et pratiques	Déroulement des normes/Facteurs sociaux	Disposition, environnement, soutien, accessibilité et renforcement de position
Pouvoir Public	Les autorités publiques ne perçoivent pas les intérêts et les enjeux du processus REDD. On constate un laxisme des autorités publiques	Les autorités publiques ne pas motivées pour le suivi et l'application des lois et mesures réglementaires en matière de la REDD.	Insuffisance de budget et de disposition politique favorable à la mise en œuvre de l'approche REDD. Les Pouvoir public ne favorisent pas un cadre approprié pour la bonne gouvernance.
Ménages ruraux –Urbains,	Ne connaissances pas la REDD et ses domaines d'intervention	Ils assistent en observateurs et spectateurs au lieu d'être acteur et bénéficiaires.	Faible promotion de mesures politique et réglementaires pour la vulgarisation et l'implication dans le processus REDD.
Communautés locales	Ne connaissances pas la REDD et ses domaines d'intervention	Ils assistent en observateurs et spectateurs au lieu d'être acteur et bénéficiaires.	Faible promotion de mesures politique et réglementaires pour la vulgarisation et l'implication dans le processus REDD. Faible action d'implication des communautés locales.

Peuples autochtones	Ne connaissances pas la REDD et ses domaines d'intervention	Ils assistent en observateurs et spectateurs au lieu d'être acteur et bénéficiaires.	Faible promotion de mesures politiques et réglementaires pour la vulgarisation et l'implication dans le processus REDD. Mais aussi la non valorisation des savoir et pratiques endogènes
Les ongs /société civile	On assiste à un esprit d'attentisme et de passivité. Mauvaise perception du rôle et des responsabilités des OSC dans la mise en œuvre de la REDD.	On assiste à une insuffisance d'organisation, de faibles moyens d'action aussi bien techniques, matériels et financiers	Il n'existe pas une politique qui favorise le rôle et la position de la société civile dans l'implication du processus REDD.
Secteur privé/Exploitant Industriel et artisanal	Certains opérateurs porteur de projets n'observent pas les mesures réglementaires et les normes sur l'impact environnement et social.	Ils sont plus versés dans la corruption et le gain facile.	Faible pratique de bonne gouvernance forestière.
les universités, les centres de recherche et les écoles	On observe un faible intérêt et engagement pour l'intégration et la promotion des questions de la REDD dans les cursus d'enseignement et de recherche.	On observe un faible niveau de recherche sur les problématiques des mécanismes de promotion de la REDD et ses domaines d'intervention.	La REDD un est nouveau concept qui n'est pas suffisamment connue. On observe la faible capacité de mobilisation des ressources et les techniques pour mener des actions en faveur de la promotion de la REDD.
les femmes et jeunes filles	Ne connaissances pas la REDD et ses domaines d'intervention	Ils assistent en observateurs et spectateurs au lieu d'être acteur et bénéficiaires.	Faible promotion de mesures politique et réglementaires pour la vulgarisation et l'implication dans le processus REDD.
Les confessions religieuses/églises	Ne connaissances pas la REDD et ses domaines d'intervention	Ils assistent en observateurs et spectateurs au lieu d'être acteur et bénéficiaires.	Faible promotion de mesures politique et réglementaires pour la vulgarisation et l'implication dans le

			processus REDD.
--	--	--	-----------------

Matrice 5: Analyse des canaux et Identification des actions par rapport aux stratégies de communication

Cette matrice définit les canaux et identifie des actions à mener par rapport aux stratégies de communication visée.

Canaux ou moyens de communication	Stratégie de communication			
	Plaidoyer	Mobilisation sociale	CCSC	
Radio et TV	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions - Point de presse - Communiqué de presse - Mémo, - Déclaration - Tribune d'expression populaire - News/journal - Bande passante 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de masse - Message radiophonique - Club d'écoutes - spots et micro programme - Bande passante 	<ul style="list-style-type: none"> - Emissions interactives - Communiqué de presse - Jeu public - Débats public - Publireportage - Bande passante 	
Internet	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin d'information électronique - Forum électronique/mailling - Page web - Flash info - Plate forme 	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin d'information électronique - Forum électronique/mailling - Flash info - UN team Works - DRC team Works - Plate forme 	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin d'information électronique - Forum électronique/mailling - Flash info - Réseaux sociaux - UN team Works - DRC team Works - Plate forme 	
Téléphone	<ul style="list-style-type: none"> - Sms - Appel ciblé - Plate forme 	<ul style="list-style-type: none"> - Ligne verte - Sms - Appel ciblé - Plate forme 	<ul style="list-style-type: none"> - Ligne verte - Sms - Appel ciblé - Plate forme 	
Bande dessinée	<ul style="list-style-type: none"> - Production, - Image en poster 	<ul style="list-style-type: none"> - diffusion publique - 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion ciblée 	
Presse écrite	<ul style="list-style-type: none"> - papier de fond, - dossier, - coupure de presse, - bouc presse -les articles 	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution, - vulgarisation, - bouc presse - les publicités 	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution et vulgarisation, - bouc presse 	
Bulletin de liaison	<ul style="list-style-type: none"> - Article, - papier de fond, - dossier, - coupure de presse, - bouc presse 	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution, - vulgarisation et traduction en 4lanques nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution, - vulgarisation et traduction en 4lanques nationales 	
Panneau publicitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Affiche, - banderoles, 	<ul style="list-style-type: none"> - Pagne, - t-shirts, 	<ul style="list-style-type: none"> - Les lieux publics 	

	<ul style="list-style-type: none"> - calicots, 	<ul style="list-style-type: none"> - casquettes, - parapluie, - mouchoirs de tête, - fournitures scolaires, - lieux publics 		
Boite à image/ Dépliant et affiche	<ul style="list-style-type: none"> - Tribune d'information publique ciblée - Visite d'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Causerie de groupe ciblée 	<ul style="list-style-type: none"> - Causerie de groupe ciblée - Visite et suivi conseil - Visite à domicile 	
Film/ Documentaire	Vidéo forum	<ul style="list-style-type: none"> - Projection vidéo et cinématographique 	Projection vidéo et cinématographique	
Théâtre/Chanson et Sketch	<ul style="list-style-type: none"> - Café théâtre - Disco forum - Concert de musique 	<ul style="list-style-type: none"> - Gala théâtrales, - journées et semaines théâtrales - Concert de musique 	<ul style="list-style-type: none"> - Gala théâtrales, - journées et semaines théâtrales - Diffusion médiatique - Concert de musique 	
Conférence, séminaires, ateliers et vidéos forum	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence académique et parlementaire - Session université internationale REDD 	<ul style="list-style-type: none"> - Journée d'information - Atelier/séminaire de formation ciblée - 	<ul style="list-style-type: none"> - Journée d'information - Atelier/séminaire de formation ciblée - Voyage d'étude et d'échange d'expériences ; - Déviance positive 	
Tribune d'expression populaire	<ul style="list-style-type: none"> - Débat communautaire - Analyse/diagnostic participatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse sociale - Mobilisation population - Communauté championne - NAPO 	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue participatif - Débat communautaire - Analyse/diagnostic participatif 	
Relais communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Visite d'information - Séance de lobbying 	<ul style="list-style-type: none"> - Séance de lobbying - Groupe de contact - Groupe de travail : Points focaux. - Réseaux d'intérêt - Parrainage communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Modélisation - Visite a domicile - Suivi conseil et accompagnement ciblé - Déviance positive 	

Matrice 6 : Cadre logique d'intervention pour la mise en œuvre du plan intégré de communication

Activités à réaliser	Résultats attendus	IOV	Sources de vérification	Responsables de réalisation
<p>1.1 Organiser les Campagnes nationales d'information et sensibilisation une fois par année au niveau national, provincial et territorial pendant 5 ans</p> <p>1.2 Organiser les émissions interactives dans les radios communautaires, TV provinciales et nationales. à raison de 36 émissions au niveau national, 48 émissions au niveau provincial et 72 au niveau territorial ;</p> <p>1.3 Produire les supports de messages clés pour la sensibilisation dans les communautés locales cibles (Boite à images, affiches, autocollants, dépliants, bande dessinées, carte conseil....)</p> <p>1.4 Placer les supports scriptovisuels (panneaux, affiches,..) de messages dans les 14 grandes villes</p>	<p>1.1. Les campagnes nationales d'information et sensibilisation sont organisées une fois par an ;</p> <p>1.2. les émissions interactives dans les radios communautaires, TV provinciales et nationales sont réalisées ; soient 36 émissions au niveau national, 48 émissions au niveau provincial et 72 au niveau territorial ;</p> <p>1.3. Les supports de messages clés pour la sensibilisation dans les communautés locales cibles sont Produits</p> <p>1.4. les panneaux de messages dans les 14 grandes villes du pays sur la REDD à raison de 6 panneaux routiers par ville sont placés ;</p> <p>1.5. Les messages muraux dans les bureaux de chef</p>	<p>1.1. Nombre de campagne d'information et sensibilisation par année ;</p> <p>1.2. Nombre de territoire et personne touchées ;</p> <p>1.3. Nombre des émissions interactives diffusées dans les radios et TV au niveau national, provincial et territorial ;</p> <p>1.4. Nombre de chaîne de radios et télévision ayant diffusées au niveau national, provincial et territorial ;</p> <p>1.5. Nombre et type de supports de messages produit ;</p> <p>1.6. Nombre de panneau message placé dans les grandes villes</p> <p>1.7. Nombre de message muraux écrits dans les territoires,</p> <p>1.8. Nombre d'animateur et responsable de medias formés ;</p>	<p>1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapports de campagnes ; ✓ Liste des personnes touchées ; ✓ TDRs des campagnes ✓ Témoignages <p>1.2.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan medias ✓ Supports multimédias (CD, DVD...) ✓ Contrat avec les médias ✓ Grille de diffusion ✓ Support des émissions ✓ Rapport de diffusion <p>1.3.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport de production de support ✓ Facture d'impression <p>1.4</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence physique des panneaux dans les sites ciblés 	<p>1.1.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ MECNT/CN-REDD ✓ Points focaux provinciaux ✓ Société civile/GTCR ✓ Medias/TOP RESEAU MEDIAS <ul style="list-style-type: none"> ✓ MECNT/CN-REDD ✓ Points focaux provinciaux ✓ Société civile/GTCR

<p>1.15. Produire les modules de formation sur la communication pour le changement social et de comportement pour la promotion de la REDD,</p> <p>1.16. Organiser les formations des animateurs communautaires sur les techniques de communication et la diffusion des messages clés de la REDD au niveau national, provincial et territorial</p> <p>1.17. Organiser les comités de participation pour la promotion de la REDD,</p> <p>1.18. Elaborer le guide de participation communautaire pour la REDD,</p> <p>1.19. Elaborer les guides de surveillance communautaire pour la gestion des forêts ;</p> <p>1.20. Organiser les conférences académiques pour le plaidoyer en direction des parlementaires et des sénateurs sur les</p>	<p>sont produits ;</p> <p>1.16. Les formations des animateurs communautaires sur les techniques de communication et la diffusion des messages clés au niveau national, provincial et territorial sont organisées ;</p> <p>1.17. Les comités de participation pour la promotion de la REDD sont organisés</p> <p>1.18. Le guide de participation communautaire pour la REDD est produit</p> <p>1.19. Le guide de surveillance communautaire pour la gestion des forêts est élaboré ;</p> <p>1.20. les conférences académiques pour le plaidoyer en direction des parlementaires et des sénateurs sur les concepts REDD et ses projets sont organisés</p> <p>1.21. Les séances de plaidoyers auprès des</p>	<p>les questions de la REDD</p> <p>1.26. Nombre de séances de sensibilisation et d'information des leaders communautaires et chefs traditionnels sur les concepts et les projets REDD ;</p> <p>1.27. Existence de 02 Films national et international sur la REDD et le réchauffement climatique ;</p> <p>1.28. Existence d'une pièce de théâtre sur la REDD en 4 langues nationales</p> <p>1.29. Existence d'une chanson éducative et la traduire en 4 langues nationales sur la REDD ;</p> <p>1.30. Nombre des films vidéo éducatifs produits ;</p> <p>1.31. Existence d'une radio environnement ;</p> <p>1.32. Existence des clubs d'écoutes communautaires pour l'animation et l'écoute interactifs ;</p> <p>1.33. Nombre d'enquêtes audimats sur l'impact des émissions et messages</p>	<p>des membres</p> <p>1.18. ✓ Rapport ✓ Présence physique du document</p> <p>1.19. ✓ Rapport ✓ Présence physique du document</p> <p>1.20. ✓ Rapports ✓ Liste des parlementaires et sénateurs participants ✓ Programme de conférence</p> <p>1.21. ✓ Rapports ✓ Liste des chefs coutumiers/traditionnels ✓ Programme de plaidoyer</p> <p>1.22. ✓ Rapport atelier ✓ Document de mise en œuvre de l'approche</p> <p>1.23.</p>	<p>✓ MECNT/CN-REDD</p> <p>✓ Points focaux provinciaux</p> <p>✓ Société civile/GTCR</p> <p>✓ Medias/TOP RESEAU MEDIAS</p> <p>✓ MECNT/CN-REDD</p>
---	---	---	---	---

<p>réchauffement climatique ;</p> <p>1.27. Produire une chanson éducative sur la REDD et ses domaines d'action et la traduire en 4 langues nationales ;</p> <p>1.28 .Produire les films vidéo éducatifs sur les différents domaines et les pratique de la REDD ;</p> <p>1.29. Mettre en place une radio environnement au niveau national,</p> <p>1.30. Appuyer l'organisation des clubs d'écoutes communautaires pour l'animation et l'écoute interactifs des émissions radiophoniques,</p> <p>1.31. Réaliser les enquêtes audimats sur l'impact des émissions et messages diffusés,</p> <p>1.32. Mener deux études CAP sur les effets de la communication pour la REDD dans 20 territoires (étude initiale et finale)</p> <p>1.33. Mener un plaidoyer auprès des autorités des Ministères de l'EPSP et</p>	<p>et traduite en 4 langues nationales</p> <p>1.27. Une chanson éducative et la traduire en 4 langues nationales sur la REDD et ses domaines d'action est produit ;</p> <p>1.28. Les films vidéo éducatifs sur les différents domaines et les pratique de la REDD sont produits ;</p> <p>1.29. Une radio environnement au niveau national mise en place et rendue opérationnelle,</p> <p>1.30. Les clubs d'écoutes communautaires pour l'animation et l'écoute interactifs des émissions radiophoniques sont organisés et appuyés ;</p> <p>1.31. les enquêtes audimats sur l'impact des émissions et messages diffusés sont réalisées ;</p> <p>1.32. Deux (02) études CAP sur les effets de la communication pour la REDD dans 20 territoires (étude initiale et finale)</p>	<p>Echo de la CN-REDD publié trimestriellement ;</p> <p>1.42. Nombre de séance de renforcement de capacités techniques du CNIE ;</p> <p>1.43. Existence de La ligne verte téléphonique pour la diffusion des messages sur la REDD ;</p> <p>1.44. Nombre d'évènements spéciaux relatifs à la problématique de la REDD, réchauffement climatique et les thématiques de l'environnement e célébrés ;</p> <p>1.45. Existence d'un programme de communication pour la REDD ;</p> <p>1.46. Existence de La base de données et d'information sur les activités de communication pour la REDD ;</p> <p>1.47. Existence des outils de collectes et de gestion des données sur les activités de communication ;</p> <p>1.48. Nombre de supervision,</p>	<p>1.30. ✓ Rapports ✓ Liste des clubs d'écoute</p> <p>1.31. ✓ Rapports</p> <p>1.32. ✓ TDRs ✓ Rapports</p> <p>1.33. ✓ Rapports ✓ Liste des autorités touchées ✓ Programme de plaidoyer</p> <p>1.34. ✓ Rapport ✓ Présence physique du site web</p> <p>1.35. ✓ Rapports ✓ Liste des participants ✓ Programme de formation</p> <p>1.36. ✓ Rapports ✓ Liste des membres TOP RESEAU MEDIAS ✓ Contrats</p> <p>1.37. ✓ Rapports ; ✓ Liste des écoles, instituts</p>	<p>✓ MECNT/CN-REDD ✓ Points focaux provinciaux ✓ Société civile/GTCR ✓ Medias/TOP RESEAU MEDIAS</p> <p>✓ MECNT/CN-REDD ✓ Points focaux provinciaux ✓ Société civile/GTCR ✓ Medias/TOP RESEAU MEDIAS</p>
---	--	---	---	---

<p>MECNT pour l'intégration des questions de la REDD et réchauffement climatique dans le programme d'enseignement formel</p> <p>1.34. Mettre en place un site web de la REDD+/RDC et créer de liens avec le site web du MECNT et des directions ayant les liens avec la REDD ;</p> <p>1.35. Former les webmasters de la REDD+/RDC et du MECNT;</p> <p>1.36. Appuyer la mise en place du TOP RESEAU MEDIAS sur la REDD ;</p> <p>1.37. Appuyer l'organisation des vidéos forums sur la REDD et ses domaines d'intervention dans les écoles, instituts supérieurs et universités ;</p> <p>1.38. Créer et publier un bulletin l'Echo de la CN-REDD ;</p> <p>1.39. Renforcer les capacités techniques du CNIE en matière de documentation publication et diffusion de</p>	<p>sont réalisées ;</p> <p>1.33. Un (01) plaidoyer auprès des autorités des Ministères de l'EPSP et MECNT pour l'intégration des questions de la REDD et réchauffement climatique dans le programme d'enseignement formel est mené ;</p> <p>1.34. Le site web de la REDD+/RDC avec un lien dans le site web du MECNT est mis en place et opérationnel ;</p> <p>1.35. Les webmasters de la REDD+/RDC et du MECNT sont formés ;</p> <p>1.36. TOP RESEAU MEDIAS sur la REDD mise en place est rendu opérationnel ;</p> <p>1.37. L'organisation des vidéos forums sur la REDD et ses domaines d'intervention dans les écoles, instituts supérieurs et universités est rendue effective ;</p> <p>1.38. Le bulletin Echo de la CN-REDD crée est publié trimestriellement ;</p>	<p>de suivi l'évaluation et de coordination des activités de communication pour la REDD.</p> <p>1.49. Nombre d'acteurs formés</p> <p>1.50. Nombre de causerie éducative organisé</p>	<p>supérieurs et universités;</p> <p>✓ TDRs des forums</p> <p>1.38.</p> <p>✓ Rapports</p> <p>✓ Présence physique du bulletin Echo</p> <p>1.39.</p> <p>✓ Rapports ;</p> <p>✓ TDRs</p> <p>✓ Programme de renforcement de capacités</p> <p>1.40.</p> <p>✓ Rapports</p> <p>1.41.</p> <p>✓ Rapports</p> <p>✓ Liste des événements</p> <p>1.42.</p> <p>✓ Rapports</p> <p>✓ Document de la systématisation</p> <p>1.43.</p> <p>✓ Rapport</p> <p>✓ Présence physique de la base de données</p> <p>1.44.</p> <p>✓ Rapport</p> <p>✓ Présence physique du document</p> <p>1.45.</p> <p>✓ rapports</p> <p>1.46.</p>	
--	--	--	---	--

<p>l'information environnementale ;</p> <p>1.40. Créer la ligne verte téléphonique pour la diffusion de la REDD et ses domaines d'intervention.</p> <p>1.41. Appuyer la célébration des événements spéciaux relatifs à la problématique de la REDD, réchauffement climatique et les thématiques de l'environnement.</p> <p>1.42. Appuyer l'encrage de la composante IEC au niveau national, provincial et territorial ;</p> <p>1.43. Organiser une base de données et d'information sur les activités de communication pour la REDD ;</p> <p>1.44. Produire les outils de collectes et de gestion des données sur les activités de communication ;</p> <p>1.45. Appuyer la supervision, le suivi l'évaluation et la coordination des activités de communication pour la REDD.</p> <p>1.46. Appuyer le renforcement</p>	<p>1.39. Les capacités techniques du CNIE en matière de documentation publication et diffusion de l'information environnementale sont renforcées.</p> <p>1.40. La ligne verte téléphonique pour la diffusion de la REDD et ses domaines d'intervention est créée et rendue opérationnelle ;</p> <p>1.41. Les événements spéciaux relatifs à la problématique de la REDD, réchauffement climatique et les thématiques de l'environnement e sont célébrés ;</p> <p>1.42. La composante IEC de la CN-REDD est transformé et systématisé en programme de communication pour la REDD ;</p> <p>1.43. La base de données et d'information sur les activités de</p>		<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapports ; ○ Liste et types d'acteurs; ○ TDRs <p>1.47.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports - liste des participants. - PV - Comptes rendus -Photos 	
--	---	--	---	--

<p>de capacités des acteurs impliqués dans la REDD (formateurs, enseignants, communicateurs, journaliste, communautaires, société civile) ;</p> <p>1.47. Appuyer l'organisation des causeries éducatives au niveau communautaires</p>	<p>communication pour la REDD est organisée et mise à jour ;</p> <p>1.44. Les outils de collectes et de gestion des données sur les activités de communication sont produits ;</p> <p>1.45. La supervision, le suivi l'évaluation et la coordination des activités de communication pour la REDD sont réalisées.</p> <p>1.46. Les capacités des acteurs impliqués dans la REDD sont renforcées</p> <p>1.47. L'organisation des causeries éducatives appuyer</p>			
---	---	--	--	--

Matrice 7 : Les activités réparties selon les niveaux d'intervention

NIVEAUX D'INTERVENTION		
NIVEAU CENTRAL/NATIONAL	NIVEAU PROVINCIAL	NIVEAU TERRITORIAL
Réaliser les Campagnes nationales d'information et sensibilisation une fois par année au niveau national pendant 5 ans	Réaliser les Campagnes nationales d'information et sensibilisation une fois par année au niveau provincial pendant 5 ans	Réaliser les Campagnes nationales d'information et sensibilisation une fois par année au niveau territorial pendant 5 ans
Réaliser les émissions interactives dans les radios communautaires, provinciales et nationales. à raison de 36 émissions au niveau national.	Réaliser les émissions interactives dans les radios communautaires, provinciales et nationales. à raison de, 48 émissions provinciales.	Réaliser les émissions interactives dans les radios communautaires, provinciales et nationales. à raison de 72 émissions au niveau territorial.
Produire les supports de messages clés pour la sensibilisation dans les communautés locales cibles (Boite à images, affiches, autocollants, dépliants, bande dessinées, carte conseil....)	Traduire les messages de sensibilisation en langues nationales de chaque province	Diffuser les messages dans les communautés en langues locales
Placer les panneaux messages dans les 14 grandes villes du pays sur la REDD à raison de 6 panneaux routiers par ville ;	Placer les panneaux messages dans les 14 grandes villes du pays sur la REDD à raison de 6 panneaux routiers par ville	Placer les affiches dans les places publiques
Produire les messages muraux dans les bureaux de chef lieu de territoire, à de 144 emplacements messages muraux	Produire les messages muraux dans les bureaux de chef lieu de provinces, à raison de 06 emplacements messages muraux	Produire les messages muraux dans les bureaux de chef lieu de territoire, à de 144 emplacements messages muraux
Appuyer les formations des animateurs et responsables des medias sur la diffusion des messages clés	Former les animateurs et responsable de medias provinciaux	Former les animateurs et responsable de radios communautaires
Elaborer la stratégie nationale de communication pour la promotion de la REDD (volet communication de la stratégie nationale REDD) ;	Elaborer les plans provinciaux de communication pour la REDD	Assurer la vulgarisation des stratégies et messages de communication pour la REDD au niveau Local
Elaborer annuellement les plans opérationnels de communication pour la REDD.	Elaborer les plans opérationnels de communication pour la REDD pour chaque province	
Organiser les évaluations à mis parcourir du plan intégré de communication pour la REDD,	Organiser les évaluations à mis parcourir du plan intégré de communication pour la REDD dans chaque provinces,	Organiser les évaluations à mis parcourir du plan intégré de communication pour la REDD dans les 144 territoires
.Organiser les voyages d'études et d'échange d'expériences sur les bonnes pratiques de communication et approche	Organiser les échanges inter-provinces sur les activités de communication de la REDD	

communautaire pour la REDD		
Participer aux conférences, ateliers et séminaires de formation au niveau international et régional sur la communication et la participation communautaire pour la REDD	Participer aux conférences, ateliers et séminaires de formation au niveau international et régional sur la communication et la participation communautaire pour la REDD	
Appuyer les chaînes de radios contractants pour la diffusion des messages et l'animation des émissions dans les chaînes de radios et TV nationales	Appuyer les chaînes de radios contractants pour la diffusion des messages et l'animation des émissions dans les radios provinciales	Appuyer les chaînes de radios contractants pour la diffusion des messages et l'animation des émissions dans les radios communautaires
Organiser les pools d'animateurs communautaires pour la vulgarisation des messages clés dans chaque direction et structure de la société civile.	Organiser les pools d'animateurs communautaires pour la vulgarisation des messages clés dans les 11 provinces	Organiser les pools d'animateurs communautaires pour la vulgarisation des messages clés dans les 144 territoires.
Organiser les points de presse sur les questions spécifiques à la REDD	Organiser les points de presse sur les questions spécifiques à la REDD	Organiser les points de presse sur les questions spécifiques à la REDD
Produire les modules de formation sur la communication pour le changement social et de comportement pour la promotion de la REDD	Organiser les formations thématiques en technique de communication pour la REDD	Organiser les formations thématiques en technique de communication pour la REDD
Organiser les formations des animateurs communautaires sur les techniques de communication et la diffusion des messages clés au niveau national.	Organiser les formations des animateurs communautaires sur les techniques de communication et la diffusion des messages clés dans les 11 provinces	Organiser les formations des animateurs communautaires sur les techniques de communication et la diffusion des messages clés dans les 144 territoires.
Organiser les comités de participation pour la promotion de la REDD,	Organiser les comités de participation pour la promotion de la REDD,	Organiser les comités de participation pour la promotion de la REDD,
Elaborer le guide de participation communautaire pour la REDD,	Assurer la vulgarisation du guide de participation communautaire pour la REDD	Assurer la vulgarisation du guide de participation communautaire pour la REDD
Elaborer les guides de surveillance communautaire pour la gestion des forêts ;	Assurer la vulgarisation des guides de surveillance communautaire pour la gestion des forêts	Assurer la vulgarisation des guides de surveillance communautaire pour la gestion des forêts
Organiser les conférences académiques pour le plaidoyer en direction des parlementaires et des sénateurs sur les concepts REDD et ses projets au niveau national	Organiser les conférences académiques pour le plaidoyer en direction des parlementaires provinciaux sur les concepts REDD et ses projets dans les 11 provinces.	Organiser les conférences académiques pour le plaidoyer en direction des conseillers territoriaux sur les concepts REDD et ses projets au niveau national
Organiser les séances de plaidoyers auprès des chefs traditions/coutumiers sur la REDD et ses projets,	Organiser les séances de plaidoyers auprès des chefs traditions/coutumiers sur la REDD et ses projets,	Organiser les séances de plaidoyers auprès des chefs traditions/coutumiers sur la REDD et ses projets,
Appuyer la mise en place de	Appuyer la mise en place de	Appuyer la mise en place de

l'approche communautaire championne pour la gestion de forêts ;	l'approche communautaire championne pour la gestion de forêts ;	l'approche communautaire championne pour la gestion de forêts ;
Appuyer la mise en place d'un groupe parlementaires et sénateurs spécialisés sur les questions de la REDD au niveau national	Appuyer la mise en place d'un groupe parlementaire provincial spécialisé sur les questions de la REDD dans les 11 provinces	Appuyer la mise en place d'un groupe de conseillers territoriaux spécialisé sur les questions de la REDD dans les 144 territoires
Organiser les séances de sensibilisation et d'information des leaders communautaires et chefs traditionnels sur les concepts et les projets REDD ;	Organiser les séances de sensibilisation et d'information des leaders communautaires et chefs traditionnels sur les concepts et les projets REDD ;	Organiser les séances de sensibilisation et d'information des leaders communautaires et chefs traditionnels sur les concepts et les projets REDD ;
Produire 2 Films national et international sur la REDD et le réchauffement climatique focalisé sur la vision de la RDC,	Assurer la diffusion des films dans les 11 provinces	Assurer la diffusion des films dans les 144 territoires
Produire une pièce de théâtre sur la REDD et le réchauffement climatique	Assurer la production des spectacles de théâtres populaires sur la REDD et le réchauffement climatique dans les 11 provinces	Assurer la production des spectacles de théâtres populaires sur la REDD et le réchauffement climatique dans les 144 territoires
Produire une chanson éducative et la traduire en 4 langues nationales sur la REDD et ses domaines d'action ;	Assurer la dissémination des chansons éducatives dans les chaînes de radios et TV dans les 11 provinces	Assurer la dissémination des chansons éducatives dans les chaînes de radios et TV dans les 144 territoires
Produire les films vidéo éducatifs sur les différents domaines et les pratique de la REDD ;	Assurer la diffusion des films vidéo éducatifs dans les 11 provinces	Assurer la diffusion des films vidéo éducatifs dans les 144 territoires
Mettre en place une radio environnement au niveau national	Mettre en place des points focaux relais de la radio environnement dans les 11 provinces	Mettre en place des points focaux relais de la radio environnement dans les 144 territoires au sein des radios communautaires
Appuyer l'organisation des clubs d'écoutes communautaires pour l'animation et l'écoute interactifs des émissions radiophoniques,		Appuyer l'organisation des clubs d'écoutes communautaires pour l'animation et l'écoute interactifs des émissions radiophoniques
Réaliser les enquêtes audimats sur l'impact des émissions et messages diffusés,		Réaliser les enquêtes audimats sur l'impact des émissions et messages diffusés,
Mener deux études CAP sur les effets de la communication pour la REDD dans 20 territoires (étude initiale et finale)		Mener deux études CAP sur les effets de la communication pour la REDD dans 20 territoires (étude initiale et finale)
Mener un plaidoyer auprès des autorités des Ministères de l'EPSP et MECNT pour l'intégration des questions de la REDD et réchauffement climatique dans le programme d'enseignement formel		

Rendre opérationnel le site web de la CN-REDD et créer la connexion avec le site web du MECNT et des directions ayant les liens avec la REDD ;		
Former les webmasters de la CN-REDD du MECNT et les directions ayant les liens avec la REDD sur la collecte des données et l'alimentation du site ;		
Appuyer la mise en place du TOP RESEAU MEDIAS sur la REDD ;	Appuyer la mise en place du TOP RESEAU MEDIAS sur la REDD	Appuyer la mise en place du TOP RESEAU MEDIAS sur la REDD
Appuyer l'organisation des vidéos forums sur la REDD et ses domaines d'intervention dans les écoles, instituts supérieurs et universités	Appuyer l'organisation des vidéos forums sur la REDD et ses domaines d'intervention dans les écoles, instituts supérieurs et universités	Appuyer l'organisation des vidéos forums sur la REDD et ses domaines d'intervention dans les écoles, instituts supérieurs et universités
Créer et publier trimestriellement l'Echo de la CN-REDD ;		
Renforcer les capacités techniques du CNIE en matière de documentation publication et diffusion de l'information environnementale ;		
Créer la ligne verte téléphonique pour la diffusion de la REDD et ses domaines d'intervention.	Créer la ligne verte téléphonique pour la diffusion de la REDD et ses domaines d'intervention.	Créer la ligne verte téléphonique pour la diffusion de la REDD et ses domaines d'intervention.
Appuyer la célébration des événements spéciaux relatifs à la problématique de la REDD, réchauffement climatique et les thématiques de l'environnement.	Appuyer la célébration des événements spéciaux relatifs à la problématique de la REDD, réchauffement climatique et les thématiques de l'environnement	Appuyer la célébration des événements spéciaux relatifs à la problématique de la REDD, réchauffement climatique et les thématiques de l'environnement
Appuyer la systématisation de la composante IEC en programme de communication en appui à la REDD		
Organiser une base de données et d'information sur les activités de communication pour la REDD ;	Organiser une base de données et d'information sur les activités de communication pour la REDD ;	
Produire les outils de collectes et de gestion des données sur les activités de communication ;	Assurer la collecte et l'alimentation régulière des informations sur les activités de communication pour la REDD	
Appuyer la supervision, le suivi l'évaluation et la coordination des activités de communication pour la REDD.	Assurer la supervision, le suivi et le rapportage des activités de communication réalisées dans les 11 provinces	
Appuyer le renforcement de capacités des acteurs impliqués dans la REDD	Appuyer le renforcement de capacités des acteurs et points focaux impliqués dans les activités REDD pour les 11 provinces.	

Appuyer l'organisation des causeries éducatives au niveau communautaires	Appuyer l'organisation des causeries éducatives au niveau communautaires dans les chefs lieux de 11 provinces.	Appuyer l'organisation des causeries éducatives au niveau communautaires dans les 144 territoires
--	--	---

Matrice 8: Budget pour les activités du plan intégré de communication

Budget des activités du volet communication du plan intégré de communication 2013 – 2017									
NO	ACTIVITES	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Base de calcul	Cout des activités en \$US					
				Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
0.1.	Réaliser les Campagnes nationales d'information et sensibilisation une fois par année au niveau national, provincial et territorial pendant 5 ans.	3 campagnes d'information et sensibilisation par année	55.500\$ x 3 sessions x 5ans	166.500\$	166.500\$	166.500\$	166.500\$	166.500\$	832.500\$
0.2	Réaliser les émissions interactives dans les radios communautaires, provinciales et nationales, à raison de 36 émissions au niveau national, 48 émissions au niveau provincial et 72 au niveau territorial ;	780 émissions interactives diffusées dans les radios et télévisions	350\$ x 780 diffusions x 5 ans	273.000\$	273.000\$	273.000\$	273.000\$	273.000\$	1.365.000\$
0.3	Produire les supports de messages clés pour la sensibilisation dans les communautés locales cibles	Nombre et type de supports de messages produit ;	3.000 supports x 7 produits x 35\$	735.000\$			735.000\$		1.470.000\$

	(Boite à images, affiches, autocollants, dépliants, bande dessinées, carte conseil....)								
0.4	Placer les panneaux messages dans les 14 grandes villes du pays sur la REDD à raison de 6 panneaux routiers par ville ;	Nombre de panneau message placé dans les grandes villes	89 panneaux x 556\$ x 2 fois	49.484\$			49.484\$		98.968\$
0.5	Produire les messages sur les espaces muraux dans les bureaux de chef lieu de territoire, à de 144 emplacements messages muraux	Nombre des espaces muraux sur les messages écrits	233 espaces x 105\$	24.465\$		24.465\$			48.930\$
0.6	Appuyer les formations des animateurs et responsables des medias sur la diffusion des messages clés	Nombre d'animateur et responsable de medias formés ;	3 sessions de formations x 12.650\$ x 2 séquences	37.950\$			37.950\$		75.900\$
0.7	Elaborer la stratégie nationale de communication pour la promotion de la REDD (volet communication de la stratégie nationale REDD) ;	Existence u document de la stratégie national de communication	1 atelier x 780\$ x 45 personnes	32.400\$	-	-	-	-	35.100,00\$
0.8	Elaborer annuellement les plans opérationnels de communication pour la REDD.	Existence des plans opérationnels annuels de communication	1 Atelier x 618\$ x 35 personnes	21.630\$	-	-	-	-	21.630\$
0.9	Organiser les évaluations à mis parcourir du plan intégré de communication	Nombre de session d'évaluation à mis parcourir	1 Atelier x 21.630\$ x 2 séquences			21.630\$		21.630\$	43.260\$

21	Organiser les séances de plaidoyers auprès des chefs traditions/coutumiers sur la REDD et ses projets,	Nombre de plaidoyer réalisés et nombre de chefs traditionnels/coutumier touchés ;	88 séances x 1.550\$ x 5 ans	136.400\$	136.400\$	136.400\$	136.400\$	136.400\$	682.000\$
22	Appuyer la mise en place de l'approche communautaire championne pour la gestion de forêts ;	Existence effective de l'approche communautaire championne pour la gestion de forêts Atelier de conception et préparation du document et de vulgarisation	22.650\$ x 3 séances en atelier		22.650\$	22.650\$	22.650\$		67.950\$
23	Appuyer la mise en place d'un groupe parlementaires et sénateurs spécialisés sur les questions de la REDD	Existence d'un groupe technique de parlementaires et sénateurs spécialisés sur les questions de la REDD	13 groupes x 6.600\$ x 3 séquences	85.800\$		85.800\$		85.800\$	257.400\$
24	Organiser les séances de sensibilisation et d'information des leaders communautaires et chefs traditionnels sur les concepts et les projets REDD ;	Nombre de séances de sensibilisation et d'information des leaders communautaires et chefs traditionnels sur les concepts et les projets REDD ;	155 séances x 1.550\$ x 5 ans	240.250\$	240.250\$	240.250\$	240.250\$	240.250\$	1.201.250\$
26	Produire 2 Films national et international sur la REDD et	2 films produits	- 1 film national	52.700\$	62.700\$				105.400\$

	radiophoniques,								
32	Réaliser 2 enquêtes audimats sur l'impact des émissions et messages diffusés,	Nombre d'enquêtes audimats sur l'impact des émissions et messages diffusés réalisés	32.947\$ x 2 enquêtes	-	32.947\$	-	-	32.947\$	65.894\$
33	Mener deux études CAP sur les effets de la communication pour la REDD dans 20 territoires (étude initiale et finale)	Existence de deux (02) rapports d'études CAP sur les effets de la communication pour la REDD dans 20 territoires	76.850\$ x 2 études	-	76.850\$	-	-	76.850\$	153.700\$
34	Mener 2 séances de plaidoyer auprès des autorités des Ministères de l'EPSP et MECNT pour l'intégration des questions de la REDD et réchauffement climatique dans le programme d'enseignement formel	Nombre de séances réalisés	10.350\$ x 2 séances	10.350\$	-	-	10.350\$	-	20.700\$
35	Rendre opérationnel le site web de la CN-REDD et créer la connexion avec le site web du MECNT et des directions ayant les liens avec la REDD ;	Existence du site web de la CN-REDD en connexion avec le site web du MECNT et des directions ayant les liens avec la REDD ;	11.500\$ x 5ans	11.500\$	11.500\$	11.500\$	11.500\$	11.500\$	57.500\$
36	Former les webmasters de la CN-REDD du MECNT et les directions ayant les liens avec la REDD sur la collecte des données et l'alimentation du site ;	Nombre des webmasters de la CN-REDD du MECNT et les directions ayant les liens avec la REDD formés	17 pers x 2.400\$						40.800\$

	de la REDD, réchauffement climatique et les thématiques de l'environnement.		5 ans						
43	Appuyer la transformation et la systématisation de la composante IEC en programme de communication en appui à la REDD	La composante IEC de la CN-REDD est transformé et systématisé en programme de communication pour la REDD ;	3 ateliers techniques et pédagogiques x 26.500\$	26.500\$		26.500\$		26.500\$	109.500\$
44	Organiser une base de données et d'information sur les activités de communication pour la REDD ;	Existence de La base de données et d'information sur les activités de communication pour la REDD ;	15.600\$ x 5 ans	15.600\$	15.600\$	15.600\$	15.600\$	15.600\$	78.000\$
45	Produire les outils de collectes et de gestion des données sur les activités de communication ;	Existence des outils de collectes et de gestion des données sur les activités de communication ;	9.650\$ x 5 ans	9.650\$	9.650\$	9.650\$	9.650\$	9.650\$	48.250\$
46	Appuyer la supervision, le suivi trimestriels et la coordination des activités de communication pour la REDD	Nombre de supervision, de suivi l'évaluation et de coordination des activités de communication pour la REDD.	14.500\$ x 4 missions x 5 ans 1 Véhicule Jeep 4x4	58.000\$ 46.500\$	58.000\$	58.000\$	58.000\$	58.000\$	290.000\$ 46.500\$

		Coordination, représentation, contacts et mobilité, visibilité et suivi sur terrain	1 kit communication (caméra professionnelle, Appareil photo numérique, Poste radios cassette ...)	20.250\$					20.250\$
47	Appuyer le renforcement de capacités des acteurs impliqués dans la REDD	Nombre d'acteurs formés	102.650\$	20.530\$	20.530\$	20.530\$	20.530\$	20.530\$	102.650\$
48	Appuyer l'organisation des causeries éducatives au niveau communautaires	Nombre de causerie éducative organisé	3.200\$ x 144 territoires	92.160\$	92.160\$	92.160\$	92.160\$	92.160\$	460.800\$
TOTAL GENERAL				2.467.521.2\$	2.467.521.2\$	2.467.521.2\$	2.467.521\$	2.467.521.2\$	12.337.606\$

9. BIBLIOGRAPHIE

1. AGRECO et LAND RESSOURCES (2012). Propositions programmatiques pour l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ de la RDC. Version 0.
2. C-CHANGE (2010). MODULES, Cfr.<http://C-Changeprogram.org/ourapproch/capacity-strengthening>.
3. CN-REDD (2011). Document du programme d'investissement pour les forêts (PIF).
4. CN –REDD/MECNT (2010). Plan de préparation du pays à la REDD.
5. KEN (2012). Rapport préliminaire de l'évaluation à mi parcours du processus de préparation de la mise en œuvre de la REDD en RDC.
6. SANRU/Projet Fonds Mondial Round 8 (2009). Vision et orientation stratégique de communication pour le changement de comportement.
7. UNICEF (2007). Approche UNICEF de communication pour le développement.

**10. ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'ELABORATION DU PLAN
INTEGRE DE COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DE LA REDD ET DU PIF
« Mbanza-Ngungu du 09 au 14 juillet 2012 »**

11. ANNEXE 2. COMMISSION TECHNIQUE